Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
***

ARRONDISSEMENT DE ST JULIEN-EN-GENEVOIS

***

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

OBJET :

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À LA MJC D'ANNEMASSE AU TITRE DE SON ACTIVITÉ « CINÉMA D'ART ET ESSAI » POUR L'ANNÉE 2026

N° CC_2026_0129

Séance du : mercredi 14 octobre 2026

Convocation du : 08/10/2026

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56

Président de séance : Gabriel DOUBLET

Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI

Membres présents :
Cristian GUERET, Thierry BOUVET, Gabriel DOUBLET, Nadia MUGNIER, Maxime GACONNET, Chadia LIMAM, Amine MEHDI, Nastia OUEJDOUNI, Christophe BORREL, Radjaa MEHDI, Samir BASSIM, Steve BONNARD, Férial DJAFFALI, Sébastien LESAGE, Anissa HADDAD, Christophe MAYCA, Charline CHÉNOT, Stéphane HAMZA, Dominique LACHENAL, Mylène SAILLET RAPHOZ, Cüneyt YESILYURT, Anne-Marie BRDAR, Denis SERVAGE, Marion BARGES-DELATTRE, Claude ANTHONIOZ ROSSIAUX, Anne VINDEVOGEL, Nicolas TEREINS, Sandra SALVATGÉ, Isabelle VINCENT, Nadège ANCHISI, Denis MAIRE, Christine BURKI, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Jean COMBETTE, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Anne-Lise VOUTAY, Jean-Pierre BELMAS, Eddy BARONNET, Christophe CALLAY, Johann BONTEMPS, Jean-Marc CHEVALLEY

Représentés :
Carole DARCY par Cristian GUERET, Guillaume MATHELIER par Dominique LACHENAL, Sara SHALA-MALOKU par Radjaa MEHDI, Joseph FAVRE par Mylène SAILLET RAPHOZ, Rosanna DULLAART par Denis SERVAGE, Bernard BOCCARD par Marion BARGES-DELATTRE, Odette MAITRE par Nadège ANCHISI, Pascale PELLIER par Jean-Pierre BELMAS, Christine MOUCHET par Patrick ANTOINE, Coralie FERNEX par Jean-Marc CHEVALLEY, Christiane CHAVANNE par Johann BONTEMPS

Excusés :
Antoine BLOUIN, Jean-Paul BOSLAND, Stéphane PASSAQUAY

***

Vu la délibération du Conseil communautaire du 26 juin 2024 n°CC_2024_0086 approuvant les termes de la convention d'objectifs 2024-2026 avec la MJC d'Annemasse au titre du financement de l'activité « Ciné Actuel »,

Dans le cadre de sa politique culturelle, Annemasse Agglo soutient depuis 2001 l'activité du Cinéma d'art et essai de la MJC d'Annemasse pour les missions suivantes :
- Diffuser, en direction de l'agglomération dans son ensemble, des films tenant compte de la diversité des publics,
- Favoriser l'accès des scolaires de l'agglomération à des séances de cinéma,
- Développer des actions d'animation et de rencontre avec les cinéastes et acteurs auprès des jeunes et de la population,
- Favoriser les partenariats avec les acteurs du territoire (acteurs culturels, acteurs sociaux),
- Accompagner le développement de projets valorisant la création cinématographique en lien notamment avec les habitants du territoire (festival du court métrage…),
- Accompagner des réflexions liées au développement de l'activité du Ciné Actuel.

Le renouvellement de la convention d'objectifs entre Annemasse Agglo et la MJC d'Annemasse pour la période 2024 à 2026 a été approuvé par le Conseil communautaire le 26 juin 2024. Elle prévoit

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

notamment le versement d'une subvention annuelle par Annemasse Agglo.

Pour l'année 2026, la MJC fait une demande de subvention d'un montant de 59 000 €.

Pour mémoire, rappel des précédentes subventions :

2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
55 000 €	55 000 €	58 000 €	58 000 €	59 000 €	59 000 €	59 000 €

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :
A l'unanimité,
DECIDE :

D'APPROUVER le versement d'une subvention de 59 000 € au profit de la MJC d'Annemasse pour l'activité Ciné Actuel pour l'année 2026,

D'IMPUTER la dépense en résultant sur le crédit ouvert à cet effet au budget primitif 2026, gestionnaire CLT, destination OAC2, article 6574.

Signé électroniquement par : Gilles RAVINET
Date de signature : 15/10/2026
Qualité : Agglo - DGS

Signé électroniquement par : Nadège ANCHISI
Date de signature : 15/10/2026
Qualité : Agglo - Secretaire Conseil Communautaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE
ID : 074-200011773-20240628-CC_2024_0086-DE

Annemasse **Agglo**
Annemasse - Les Voirons Agglomération

CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE ANNEMASSE AGGLO ET LA M.J.C. D'ANNEMASSE POUR LE FINANCEMENT DE L'ACTIVITE « CINE ACTUEL » 2024-2026

ENTRE

La communauté d'agglomération Annemasse - Les Voirons Agglomération, Etablissement public de coopération intercommunal, dont le siège est situé 11 Avenue Emile Zola à Annemasse (74 100), représentée par son Président, Gabriel Doublet, régulièrement habilité à l'effet des présentes.
Ci-après dénommée « Annemasse Agglo »

D'une part,
Et

La Maison des Jeunes et de la Culture d'Annemasse, ci-après dénommée M.J.C. d'Annemasse, représentée par sa présidente, Liliane FEARN, agissant en cette qualité en application d'une décision du Conseil d'administration en date du 28/06/2023,

D'autre part.

PREAMBULE

Les M.J.C. sont des associations d'éducation populaire affiliées à l'Association Départementale des MJC des Savoie, et agréée Association de Jeunes et Education Populaire par l'Etat.
Elles sont ouvertes à tous, sans distinction, enfants, jeunes et adultes, dans le respect des convictions de chacun et dans l'indépendance à l'égard de toute idéologie.

Implantées au cœur de la cité, elles travaillent au renforcement du lien social par les actions qu'elles mènent avec les habitants ; elles agissent en cohérence avec leur projet associatif et avec les valeurs qu'elles défendent, pour atteindre les objectifs de leur mission :

- L'épanouissement de la personne par l'accès à l'éducation et à la culture,
- La rencontre avec les autres et l'insertion sociale,
- La réhabilitation du débat public,
- L'expression de la citoyenneté pour participer à la construction d'une identité plus solidaire.

Depuis 1975, le Ciné Actuel de la M.J.C. d'Annemasse, seul cinéma d'art et essai de l'agglomération, a su faire sa place et fidéliser un public de plus en plus large.
La commission cinéma, qui comprend une quarantaine de bénévoles, se réunit une fois par mois autour du coordinateur. Le choix des films projetés s'effectue parmi la production cinématographique récente nationale et internationale. Diverses animations (avant-premières, projection-débats avec des réalisateurs, séances commentées...) ont lieu tout au long de l'année, deux à trois fois par mois.

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

La 2C2A puis Annemasse Agglo soutient l'activité Ciné Actuel de la M.J.C. depuis 2001 par le biais de conventions d'objectifs.

La précédente convention pluriannuelle d'objectifs pour les années 2021-2023 étant arrivée à échéance, la présente convention a pour objectif de déterminer les modalités de partenariat entre Annemasse Agglo et la M.J.C. pour les années 2024 à 2026.

ARTICLE 1 : OBJECTIFS

Dans le cadre de sa politique culturelle et en lien avec le projet associatif de la MJC d'Annemasse, Annemasse Agglo soutient l'activité du cinéma d'art et essai de la M.J.C. pour les missions suivantes :

- **Diffuser, en direction de l'agglomération dans son ensemble, des films tenant compte de la diversité des publics ;**
  - Programmation de films labellisés art et essai, en version originale sous-titré.
  - Diffusion de films à destination du public familial avec une poursuite des festivals de cinéma jeune public Festimôm (depuis 1998) et CinéMôm' initié en février 2017.
  - Diffusion de films du patrimoine cinématographique.
  - Programmation de films traitant de sujet d'actualité social et politique pouvant capter des publics ne fréquentant pas habituellement le cinéma Art et Essai

L'ensemble de ces programmations devant pouvoir répondre aux critères des différents labels auquel prétend Ciné Actuel (art et essai patrimoine, jeune public, Recherche-Découverte)

- **Favoriser l'accès des scolaires de l'agglomération à des séances de cinéma,**
  - Faciliter l'accès des élèves des différents cycles scolaires par le biais des différents dispositifs d'éducation à l'image soutenu par l'Education Nationale et la FOL74 sur le territoire de la Haute Savoie et par l'ACRIRA sur la région Auvergne Rhône-Alpes. Ces dispositifs sont : école et cinéma, collège au cinéma et lycéens au cinéma
  - Répondre aux sollicitations ponctuelles des établissements scolaires sur des projections spécifiques en les accompagnants d'une médiation cinéma avec l'intervention d'un médiateur

- **Développer des actions d'animation et de rencontre avec les cinéastes et acteurs auprès des jeunes et de la population,**
  - En organisant des séances spécifiques de médiation avec des professionnels du cinéma
  - En permettant l'intervention du médiateur cinéma dans les établissements scolaires qui sollicitent un soutien sur l'éducation à l'image

- **Favoriser les partenariats avec les acteurs du territoire** (acteurs culturels, acteurs sociaux-culturels...), en renforçant le travail de programmation de soirées débats construites avec les différents partenaires (associations, collectivités, Caf, services de l'Etat...) et animées soit par des intervenants, soit par le médiateur cinéma de la MJC, soit par la présence de la RadioMagny (radio associative de la MJC).

- **Accompagner le développement de projets valorisant la création cinématographique en lien notamment avec les habitants du territoire** (festival du court métrage...),
  - En s'appuyant sur le nouvel équipement de la MJC et de Ciné Actuel, « l'espace Caméo » pôle d'éducation à l'image
  - En développant de nouveaux projets d'animation facilitant la création audiovisuelle comme le défi « le 20h c'est court »
  - En facilitant la projection de réalisation locale amateurs ou semi-professionnelle afin de mettre en valeur les talents locaux

- **Accompagner des réflexions liées au développement de l'activité du Ciné Actuel.**
  - En poursuivant le travail de réflexion des nouveaux projets cinéma en lien avec l'activité des différents pôles de la MJC
  - En organisant la programmation sans jour de relâche, avec une ouverture 7jour/7 pour un minima de deux séances tout public par jour.
  - En animant ponctuellement des actions de médiation cinéma hors les murs : cinéma plein air, cinéma de quartier...

Par ailleurs, dans le cadre du développement de l'activité cinématographique privée sur le territoire d'Annemasse Agglo, une attention particulière sera portée au cours de cette convention à accompagner le Ciné Actuel dans la recherche d'un positionnement pertinent au niveau économique mais aussi pédagogique.

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE
ID : 074-200011773-20240628-CC_2024_0086-DE

ARTICLE 2 : DETERMINATION DE LA SUBVENTION

Annemasse Agglo s'engage à financer cette action sous forme d'une subvention de fonctionnement annuelle.

Le montant de la subvention annuelle de fonctionnement sera fixé par la Communauté d'agglomération, en fonction des besoins exprimés par la M.J.C. d'Annemasse qu'elle devra communiquer à Annemasse Agglo avant le 1er décembre de l'année N-1.

Le versement de la subvention sera effectué dans les conditions suivantes :
- 70 % du montant après le vote du budget primitif d'Annemasse Agglo ;
- le solde après présentation des pièces énumérées à l'article 4.

ARTICLE 3 : MOYENS

La M.J.C. d'Annemasse s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'exercice de sa mission telle que définie à l'article 1.

ARTICLE 4 : CONDITIONS D'ATTRIBUTION ET DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION

La M.J.C. d'Annemasse communiquera à Annemasse Agglo annuellement, **avant le 1er décembre de l'année n-1** :
- le projet de budget de l'activité Ciné Actuel mettant en évidence la demande de subvention auprès d'Annemasse Agglo,
- le projet de budget de la M.J.C. d'Annemasse,
- le projet d'activités du Ciné Actuel

Elle communiquera **pour le 1er juin** et pour l'exercice écoulé :
- le bilan financier détaillé de l'activité « Ciné Actuel »,
- le bilan financier et le compte de résultat de la M.J.C. d'Annemasse, certifiés par le Président et le Trésorier, la subvention étant clairement identifiée parmi les produits d'exploitation,
- le rapport des vérificateurs aux comptes et le rapport général du commissaire aux comptes agréé,
- un rapport d'activités présentant les actions menées auprès du public visé par la présente convention,
- le détail des subventions et aides perçues (Etat, Région, Département, Communes, autres Etablissements Publics, Caisse d'allocations familiales...), avec indication du montant et de la destination,
- le compte-rendu de l'Assemblée Générale.

Elle produit en outre à la date de signature de la présente convention :
- une copie de ses statuts à jour,
- la composition à jour de son Conseil d'Administration et de son Bureau, précisant les noms, adresses et professions des différents membres.

La M.J.C. d'Annemasse s'engage en outre à transmettre toutes pièces justificatives de dépenses ou de recettes demandées par Annemasse Agglo et relatives à l'activité décrite à l'article 1 de la présente convention. Tous les documents comptables devront être établis conformément au plan comptable général en vigueur.

ARTICLE 5 : COMMUNICATION

La M.J.C. d'Annemasse s'engage à faire état du soutien d'Annemasse Agglo, à côté de ceux des autres partenaires, dans l'ensemble des documents diffusés ainsi qu'à l'entrée de la salle de cinéma du Ciné Actuel. Pour ce faire, elle utilisera le logo d'Annemasse Agglo.

ARTICLE 6 : MODALITES DE DUREE ET DE RESILIATION

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

La présente convention prend effet à compter de sa signature jusqu'au 31 décembre 2025, date à laquelle elle fera l'objet d'une nouvelle négociation.

Elle pourra être dénoncée par l'une ou l'autre des parties contractantes par lettre recommandée avec avis de réception suivant un préavis de trois mois.

Fait à Annemasse, le 16/09/2024

Pour Annemasse Agglo
Le Président,

Gabriel DOUBLET

Pour la M.J.C. d'Annemasse,
La présidente,

Liliane FEARN

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ANNEMASSE LES VOIRONS

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

MJC Annemasse - Ciné Actuel

Demande de subvention Annemasse Agglo 2026

Pour la demande de subvention du Ciné Actuel, le montant qui apparait est de 60 000 € qui correspond à :

UNE DEMANDE DE 58 000 € POUR LE FONCTIONNEMENT GENERAL :

Cette année nous souhaitons mettre l'accent sur : l'amélioration de la visibilité du cinéma avec un projet autour du renforcement de la signalétique et de la communication. Cela s'accompagne de demandes au soutien d'actions spécifiques : **CinéMôm** et le **20h C'est Court** et **Cinémagma**.

UNE DEMANDE DE 1 000 € POUR LE SOUTIEN DU FESTIVAL CINÉMOM :

La première édition de CinéMôm s'est déroulée du 18 février au 1er mars 2017 avec 58 projections pour 16 films différents. En créant ce nouvel évènement, la MJC voulait montrer que le Ciné Actuel, cinéma d'art et essai, est aussi un cinéma pour tous et pour toutes. La programmation, mais aussi les tarifs adaptés, la qualité de l'accueil (avant et après les séances) ont séduit le public. Le succès s'est confirmé en 2018, 2019 et 2020.
Les éditions de 2021 et de 2022 ont été fortement perturbées en raison de l'épidémie de Covid 19 et des contraintes sanitaires, mais notre festival jeune public a retrouvé son déroulement normal en 2023 (15 jours de projections, 15 films et 68 séances). En 2024, nous avons accueilli 1986 spectateur.ices pour 68 séances et 14 films et en 2025 nous avons programmé 16 films, réalisé 71 séances et accueilli 1567 spectateur.ices.

Pour sa 10ème édition qui s'est déroulée du samedi 7 au samedi 21 février 2026 nous avons pu accueillir : 16 films, 62 projections, 30 ateliers, 1 Ciné concert et 4 Animations en salle.

En 2026 les objectifs de départ ont été confortés :

- Animer le territoire pendant les vacances d'hiver en proposant, en plus de Festimôm, un second temps fort convivial et festif dans l'année, à destination du jeune public, et pour tisser des liens privilégiés avec les familles ;
- Afficher le Ciné Actuel comme un cinéma d'art et essai accessible au jeune public et aux familles ;
- Faciliter l'accès de tous les publics à un cinéma de qualité et varié.

En parallèle de la programmation, le Ciné Actuel de la MJC propose des actions culturelles d'éducation à l'image, avec des ateliers pratiques autour du cinéma :
Fond vert et incrustation, Stop motion, Effets spéciaux, Storyboard, Atelier Thaumatrope, Mise en musique…
30 ateliers, animés par des intervenants qualifiés, ont été proposés aux enfants de 4 à 12 ans.

Nous sollicitions plus particulièrement un soutien financier pour ces actions d'éducation à

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

l'image, afin de couvrir une grande partie des frais d'animations.

Par ailleurs, en complément des ateliers, nous avons proposé une séance ciné-philo pour les enfants dès 3 ans à la suite de la projection « La Grande Rêvasion » avec Thibault Duval-Molinos, médiateur cinéma. Ainsi qu'une séance spéciale du film « Le grand jour du lièvre » à l'issue de laquelle, avec une marionnette originale du film, Benoît Letendre à proposer au jeune public de comprendre comment l'on passe d'images fixes à des images animées.

D'autre part nous avons accueilli le ciné-concert « La princesse et le rossignol » accompagné au piano, dans la salle, par Cyril Aufaure.

Pour l'édition de Cinémôm 2027, qui se déroulera du 13 février au 1er mars prochain, nous prévoyons une programmation aussi étoffée qu'en 2026, en renforçant les ateliers d'éducation à l'image.

Avec l'aide financière apportée nous offrons des ateliers de qualité à tarifs accessibles et maintenons des prix d'entrées cinéma à des niveaux très attractifs pour les familles.

En effet, pour permettre l'accessibilité à tous les publics, et particulièrement aux familles, nos tarifs sont les suivants :

- 3,50 € pour les moins de 13 ans,
- 6,60 € en plein tarif
- 5, 60 € en réduit.

Si l'on compare aux cinémas des environs (Cinéma Studio 6 et Pathé Archamps), pour exemple :

	CINE ACTUEL	STUDIO 6	ARCHAMPS
1 adulte + 2enfs (-13 ans)	13,60 €	25,5 € (x1,8)	33,20 € (x2,4)
2 adultes + 3 enfs (-13 ans)	23,70 €	44,5 € (x1,8)	58,40 € (x2,4)

UNE DEMANDE DE 300 € POUR LE SOUTIEN D'UN EVENEMENT LOCAL DU CINEMA : LE DEFI DU « 20H C'EST COURT » :

Tous les ans nous proposons à toutes celles et ceux qui le souhaite de participer au défi de réaliser un court-métrage entre 4 et 10 minutes en 20H. Le défi est lancé le vendredi soir à 20h et le film doit être prêt à la projection le lendemain à 16H. Le défi est suivi d'une soirée où les participant.es peuvent dévoiler leur film au grand public. L'organisation de cet évènement nécessite de prévoir un buffet pour le soir et un petit-déjeuner pour les participant.es ainsi qu'un apéritif pour le public à l'issue de la soirée.

UNE DEMANDE DE 700 € POUR LE SOUTIEN A LA MISE EN PLACE DE « CINEMAGMA » :

« Cinémagma » est un ciné-club destiné à un public à partir de 15 ans et jusqu'à 100 ans. Notre objectif est de remettre au cœur de l'expérience cinématographique sa part collective et de partage dans un format qui peut-être aussi intergénérationnel. Avant la séance nous proposons un temps de découverte autour du ou de la réalisateur.ice sous forme de quizz puis à l'issue de la séance un temps d'analyse et d'échange avec le public. Notre volonté est de constituer un cœur, qui pourrait ensuite être force de proposition sur le choix des films à venir. A ce jour 3 séances ont déjà été réalisées (Samedi 25/04 – 09/05 – 20/05) et le film de la dernière séance a été choisi par le public. Le projet est porté par Eudoxie Korus-Humblot (coordinatrice du Ciné Actuel) et Thibault Duval-Molinos (médiateur cinéma indépendant). Notre volonté est de pérenniser ce projet. Le soutien d'Annemasse Agglo pourrait permettre

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

de prendre en charge la rémunération de Thibault Duval-Molinos pour ces interventions.

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

Variation 26 à 27 3%

Compte	Intitulé	CINE REALISE 25	CINE PREVISIONNEL 2026 version AG	CINE REALISE été 26	CINE Projection fin 26
	CHARGES				
	60 - ACHATS				
60230000	LOCATION FILMS (ciné)	32 512	36 000	15 544	36 000
60240000	AFFICHES PROGRAMME (ciné)	1 430	1 350	720	1 350
60613000	CARBURANT	92	200	-	200
60630000	FOURNT.ENT./PT.EQUIPEMENT	6		220	300
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	47		42	100
60641000	FOURNITURES D' ACTIVITES	943	800	782	800
60680000	ALIMENTATION			-	
	TOTAL : 60 - ACHATS	35 030	38 350	17 308	38 750
	61 - SERVICES EXTERIEURS				
61100000	PRESTATIONS DE SERVICES	14 885	8 000	9 758	11 000
61110000	PREST. SERV. ACTIVITES REGULIERES			-	
61320000	LOCATIONS EMPLACEMENT ANTENNE			-	
61320001	LOCATIONS MATERIEL BUREAU	192		-	
61351000	LOCATIONS DIVERSES	704	800	965	1 200
61352000	LOCATION MODULES INFORMATIQUE			-	
61353000	LOCATIONS PHOTOCOPIEURS	2 091	3 200	-	1 600
61520000	ENTRE.&REPARAT° / BIENS IMMOS			-	
61550000	ENTRETIEN ET REPARATION			-	
61551000	ENTRETIEN ET REPARATION (ciné)	552		13	100
61560000	MAINTENANCE	2 922	3 000	3 980	4 500
61610000	ASSURANCES MULTIRISQUES	170		-	
61680000	Autres assurances VEHICULES			-	
61810000	DOCUMENTAT° & ABNMTS	1 265	1 300	1 765	
61 850 000	FORMATION DU PERSONNEL			-	
	TOTAL : 61 - SERVICES EXTERIEURS	22 780	16 300	16 480	18 400
	62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS				
62260000	HONORAIRES EXPERT. COMPTA ET C.A.C.	2 338	2 200	-	
62360000	PUBLICITE & INFORMATION	3 648	4 800	2 785	4 800
62380000	DIVERS (POURBOIRES,DONS,...)	600		-	
62410000	TRANSPORTS / ACHAT (films)	249	200	195	300
62470000	TRANSPORTS COLLECTIFS			-	
62480000	TRANSPORTS DIVERS			-	
62500000	DEPLACEMENTS DES PERMANENTS		400	25	300
62510000	DEPLACEMENTS DES INTERVENANTS	47	500	486	739
62560000	MISSIONS	111	500	56	400
62570000	RECEPTIONS	2 153	1 500	832	1 500
62610000	AFFRANCHISSEMENT	185	100	38	60
62630000	TELEPHONE & INTERNET	848	800	591	800
62700000	SERVICES BANCAIRES & ASSIMILES	295	150	166	250
62810000	COTISATIONS, CONCOURS DIVERS	1 580	1 200	883	1 200
	TOTAL : 62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	12 053	12 350	6 057	10 349
	63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEM.ASSIMIL				
63110000	TAXE / SALAIRES	0			
63330000	PART. EMPL. FORMAT° PROF CONTINUE	1 033	1 600	1 275	1 275
63510000	TSA. CINE	8 793	9 300	4 612	9 300
6 351 000	TAXE D' APPRENTISSAGE			219	219
63511000	C.F.E. (cotisat° foncière entreprise)	21		-	
	TOTAL : 63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEM.ASSIMIL	9 846	10 900	6 106	10 794
	64 - CHARGES DE PERSONNEL				
64110000	REMUNERAT° DES PERMANENTS	85 245	50 600	57 062	57 062
64111000	REMUNERAT° DES TECHNICIENS D' ACTIVITE	806	-	760	760
64112000	REMUNERAT° DES C.E.E.				
64113000	REMUNERAT° DES ARTISTES (guso)			400	400
64120000	PROVISIONS CONGES PAYES	21		9 088	9 088
64122000	PROVISION SALAIRES VERSES N+1			-	
64140000	INDEMNITES TRANSPORT			-	
64141000	INDEMNITES RUPTURE CONV OU LICENCIEMENT		44 150	44 139	44 139
64143000	PRIME EXCEPTIONNELLE DE POUVOIR D' ACHAT			-	
64510000 -> 64590000	CHARGES / SALAIRES	32 980	19 400	36 209	36 209
64720000	OEUVRES SOCIALES 0.50%		800	-	
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL & PHARMACIE		250	-	
64800000	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL			-	
	TOTAL : 64 - CHARGES DE PERSONNEL	119 051	115 200	129 483	129 483
	65 - AUTRES CHARGES GESTION COURAN				
65160000	DROITS D' AUTEURS	1 269	1 200	954	1 400
65400000	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES			-	
65800000	CHARGES DIVERSES DE GEST° COURANTE	631		6	6
	TOTAL : 65 - AUTRES CHARGES GESTION COURAN	1 900	1 200	960	1 406
	67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES				
67200000	CHARGES SUR EXCERC. ANTERIEURS	174		44	44
	TOTAL : 67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	174		44	44
	68 - DOTAT.AMORTISS. ET PROVISIONS				
68112000	DOT. AMORT. IMMO. CORP.	6 293	6 000	-	6 000
6 815 000	PROVISION RETRAITE	4 859		-	
	TOTAL : 68 - DOTAT.AMORTISS. ET PROVISIONS	11 152	6 000	-	6 000
	TOTAL CHARGES	211 987	**200 300**	**176 437**	215 216
	PRODUITS				
	70 - REMUNERATIONS DES SERVICES				
70100000	Ventes de produits finis			-	
70610000	ACTIVITES REGULIERES			-	
70610100	CENTRE DE LOISIRS			-	
70610200	PARTICIPATION FAMILLES CL UB JEUNES			-	
70611100	BONS VAC. C.A.F.			-	
70611400	BONS MSA			-	
70623000	P.S. CAF			-	
70630000	RECETTES CINEMA	78 434	89 000	38 904	60 000
70630100	RECETTES D' INTERVENTIONS			-	
7 080 000	REFACTURAT° (transfert de charges)	600		-	
7 081 000	UNIFORMATION			-	
7 082 000	CPAM I.I.S.S.			-	
70880000	AUT. PRODUITS ACT. ANNEXES	1 883	2 500	1 988	1 988
	TOTAL : 70 - REMUNERATIONS DES SERVICES	80 917	91 500	40 892	61 988
	74 - SUBVENT.D'EXPLOITATION				
74100000	ETAT - EMPLOI ET SOLIDARITE	7 000		-	
74110000	ETAT - COHESION SOCIALE		6 900	-	6 900
74110000	ETAT - CULTURE			-	
74110000	ETAT - CITE EDUCATIVE			-	
74120000	ETAT - FONJEP			-	
74 130 000	SUBV. A.S.P.			-	
74 140 000	SUBV. - REGION	12 000		-	7 000
74 150 000	SUBV. - MAIRIE	15 000	18 000	12 060	18 000
74 160 000	SUBV. - DEPARTEMENT	580	1 000	-	1 000
74 170 000	SUBV. CAF / REAAP			-	
74 170 000	SUBV. CAF / LAEP			-	
74 170 000	SUBV. CAF / inv. Jeunesse			-	
74 190 000	SUBV. MSA			-	
74 200 000	SUBV. ANNEMASSE AGGLO	59 000	59 000	59 000	59 000
74 210 000	C.N.C.	16 993	17 000	16 517	16 517
	TOTAL : 74 - SUBVENT.D'EXPLOITATION	110 573	101 900	87 577	108 417
	75 - AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE				
75400000	COLLECTES ET DONS	60		-	
75600000	ADHESIONS ADHERENTS			-	
	TOTAL : 75 - AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE	60		-	
	76 - PRODUITS FINANCIERS				
76160000	INTERETS BANCAIRES			-	
	TOTAL : 76 - PRODUITS FINANCIERS	0		-	
	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS				
77180000	PRODUITS EXCEPT./OP DE GESTION	81	30 000	345	30 000
77200000	PRODUITS SUR EXCERC. ANTERIEURS			-	
77700000	QP SUBV.INVEST.AFF.CPTE RESULTAT	3 036		-	
	TOTAL : 77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 117	30 000	345	30 000
	78 - REPRISE S/AMORT. ET PROVISIONS				
78150000	Repr.s/prov.risques&ch.exploit			-	
78940000	REPRISE/ FONDS DEDIES	500		-	
	TOTAL : 78 - REPRISE S/AMORT. ET PROVISIONS	500		-	
	TOTAL PRODUITS	195 166	**223 400**	**128 814**	200 405
	Recettes	195 166	**223 400**	**128 814**	200 405
	Dépenses	211 987	**200 300**	**176 437**	215 216
	Synthèse	-16 821	**23 100**	**- 47 624**	14 812

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

2025

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MJC MPT ANNEMASSE

mjc Annemasse



RADIO Magny 91.5FM

ciné Actuel

l'A musée

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

SOMMAIRE

Rapport Moral **3-5**

Rapport d'Activités **5**

Activités Régulières 6 - 9

Accueil 10

Secteur Famille 11-13

Accueil de Loisirs 14 - 15

Secteur Jeunesse 16 - 20

Ciné actuel 21 - 25

Radio Magny 26 - 28

Activités culturelles et scientifiques 29 - 31

Festimôm' 32 - 35

Cinémôm' 36 - 38

Rapport Financier 39-47

Budget prévisionnel 48-52

Annexes (rapport sur les comptes, rapport spécial) 53-...

Nous remercions plus particulièrement :
La Ville pour son soutien financier, logistique et moral, sa présence aux côtés de la MJC
Annemasse Agglo, pour son soutien financier
Le département pour son soutien financier
Nos partenaires, occasionnels ou non
Ceux qui font vivre au quotidien la MJC : les bénévoles, les salariés qui mettent leur savoir-faire au service du projet et des adhérents

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

RAPPORT MORAL

2025 : UNE AMBITION SOCIALE ET CITOYENNE

En 2025, la MJC d'Annemasse a franchi une étape décisive dans son évolution, transformant les défis rencontrés en opportunités pour renforcer son rôle social, culturel et citoyen sur la commune. Portée par des valeurs d'éducation populaire, elle s'affirme comme un lieu de vie, d'initiation et d'engagement pour tous les habitants : familles, jeunes, enfants et séniors. Cette année a été marquée par des bouleversements structurels, mais aussi par une dynamique collective qui a permis de poser les bases d'un projet ambitieux, au service du territoire et de ses habitants.

UN ANCRAGE SOCIAL RENFORCE POUR UN RAYONNEMENT COMMUNAL

La MJC a su s'adapter et se réinventer pour répondre aux attentes de la population. L'obtention de l'agrément Centre social, fruit d'un travail collaboratif avec la municipalité et porté avec brio par Marjorie et Emma (directrice du service cohésion sociale et politique de la ville d'Annemasse), illustre cette volonté. Cet agrément, salué par la CAF, offre désormais aux usagers la possibilité de développer leurs propres initiatives et de s'impliquer pleinement dans la vie de leur quartier et de leur ville. Ce projet illustre notre volonté de co-construction avec les institutions locales, comme en témoignent les partenariats avec la mairie d'Annemasse, Annemasse Agglo et le Conseil départemental.
Les événements culturels comme FestiMôm et CinéMôm ont confirmé leur succès, tandis que la célébration des 50 ans du CinéActuel, avec une Journée Action Village Cinéma, a renforcé le lien social et la visibilité de la MJC. La participation à des manifestations locales, telles que les projections estivales de Ciné plein air, les animations famille, les ateliers sciences et techniques, ou encore le Forum des associations et le forum Atouts Âges, a permis de toucher un public toujours plus large et de répondre aux besoins diversifiés des Annemassiens.
À l'horizon fin 2026, l'installation dans la maison Nelson Mandela reconstruite et la collaboration avec la Maison de quartier ouvriront de nouvelles perspectives. Ces évolutions permettront d'élargir l'accueil et de favoriser l'émergence de projets citoyens, notamment dans le quartier du Perrier, où les habitants pourront exprimer, concevoir et réaliser leurs idées.

UNE OFFRE INCLUSIVE POUR TOUS LES PUBLICS

La MJC a à cœur de proposer une programmation diversifiée, accessible à tous, quel que soit l'âge ou les centres d'intérêt. En 2025, de nouvelles activités ont été proposées. Les enfants ont découvert la pratique gymnique à travers des séances d'éveil gymniques. Les jeunes ont pu s'initier au foot freestyle, ou encore participer au séjour radio festival. Les adultes ont bénéficié d'ateliers de danse en talons, de renforcement musculaire et de maintien en forme, tandis que les séniors ont pu profiter de randonnées douces et d'activités adaptées à leurs besoins.
Cette diversité de l'offre s'inscrit dans une démarche inclusive, visant à réunir les générations et à créer du lien entre les différents publics. La MJC a également élargi son champ d'action en participant à des événements comme la journée portes ouvertes de l'école Marianne Cohn, confirmant son rôle de pôle fédérateur sur la commune.

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

RAPPORT MORAL

UNE GOUVERNANCE MODERNE ET UN MODELE ECONOMIQUE PERENNE

Pour assurer sa stabilité et sa pérennité, la MJC a engagé une réflexion profonde sur sa gouvernance et son modèle économique. La transition réussie vers une co-direction, assurée par Marjorie et Laurent après le départ de Xavier Chantoiseau, a démontré la complémentarité des compétences et l'engagement des équipes. Cette nouvelle organisation a été validée par le bureau, qui a également veillé à accompagner les salariés dans ces changements, notamment via un contrat avec ARH74 pour le soutien en gestion des ressources humaines.
Par ailleurs, la MJC a modernisé ses outils de gestion avec l'acquisition des modules Eurecia (pour les entretiens et compétences) et Aïga (pour l'élaboration budgétaire). Une formation DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) a permis de repenser le modèle économique et le rôle du bénévolat, avec une adaptation des contrats de travail et une maîtrise des dépenses pour une gestion plus rigoureuse.

La gouvernance participative a également été renforcée, avec une formation sur la gouvernance dispensée par l'ADMJC et la création de commissions de travail en 2026. Ces initiatives visent à impliquer davantage les adhérents dans la prise de décision et à favoriser une gestion collective. La participation à la journée réseau « Vers les municipales » a par ailleurs permis d'anticiper les enjeux territoriaux et de positionner la MJC comme acteur clé des débats locaux.

DES VALEURS D'EDUCATION POPULAIRE AU CŒUR DE L'ACTION

Fidèle à ses principes fondateurs, la MJC place l'éducation populaire au centre de son projet. Cela se traduit par un engagement fort en faveur de l'autonomie, de la citoyenneté et de la solidarité. La MJC a ainsi adhéré à la charte des MJC en transition, en partenariat avec l'Association Départementale de MJC des Savoie, pour intégrer les enjeux écologiques dans ses actions. Cette démarche s'est concrétisée par une réflexion active sur la transition écologique et par des actions concrètes, comme la participation à l'inauguration de la Maison des mémoires avec une projection au Cinéactuel.
La MJC tient également à valoriser l'engagement de ses forces vives. Le départ de Pascal début 2026, référent cinéma, après 30 années de dévouement, a été l'occasion de rendre hommage à son travail et à sa passion. De nouveaux talents, comme Yi-Liana (animatrice famille), Eudoxie (référente cinéma), Christophe (chargé de communication), Anne (référente Activités régulières et bénévoles), Manon (chargée de développement social et d'accompagnement des initiatives habitants) ont rejoint l'équipe, apportant leur dynamisme et leur savoir-faire. Une attention particulière est portée sur le secteur jeunes. Après une période de carence d'animateurs, l'organisation du secteur jeunes a été revu au printemps 2026. Les missions recentrées sur les actions hors les murs, permettront de renforcer les démarches d'aller vers et d'aller au contact des jeunes pour un meilleur rayonnement sur le territoire et un partenariat réaffirmé avec le service jeunesse de la ville. Dimitri, précédemment en poste sur la jeunesse, réintègrera l'équipe à compter de l'été 2026.

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

RAPPORT MORAL

À l'avenir, la MJC souhaite renforcer l'autonomie des jeunes en leur proposant des initiatives porteuses de sens, favorisant l'engagement citoyen et la solidarité. Elle poursuivra également son engagement écologique, en intégrant ces valeurs dans l'ensemble de ses projets.

UN PROJET COLLECTIF ET SOLIDAIRE

Ce projet n'aurait pu voir le jour sans le soutien indéfectible de nombreux partenaires. La MJC tient à remercier chaleureusement :

- La Ville d'Annemasse pour son soutien financier, logistique et moral ;
- Annemasse Agglo et le Conseil départemental pour leur soutien financier ;
- La CAF pour la confiance accordée avec l'ouverture du Centre social ;
- L'ensemble de ses partenaires, occasionnels ou réguliers, pour la richesse des projets co-construits ;
- Les bénévoles et les salariés, qui mettent chaque jour leur savoir-faire et leur énergie au service des adhérents et du projet associatif.

2026 : VERS UN AVENIR PROMETTEUR

La MJC d'Annemasse se positionne aujourd'hui comme un acteur incontournable du vivre-ensemble sur la commune. Avec un ancrage social renforcé, une offre inclusive, une gouvernance moderne, la richesse de nos outils culturel (cinéma, radio, espace d'exposition arts et science) et un engagement sans faille pour les valeurs d'éducation populaire, elle est prête à relever les défis de demain.
Les perspectives sont réjouissantes pour 2026 : installation prochaine dans la Maison Nelson Mandela, renforcement de l'espace famille, rapprochement avec les associations locales, et mise en place de commissions pour une gouvernance toujours plus partagée et collaborative. Pour y parvenir, la MJC devra mobiliser davantage de ressources et renforcer son vivier de bénévoles, notamment au sein du conseil d'administration.

Ensemble, faisons de la MJC un lieu de vie, d'innovation sociale et de solidarité pour tous les Annemassiens !



Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

Présentation du secteur

Les activités régulières de la MJC visent avant tout à offrir une programmation éducative et variée, permettant à chacun d'accéder à l'art, à la culture, aux loisirs et aux pratiques artistiques. Elles s'inscrivent également dans une démarche d'éducation populaire, en phase avec les valeurs et objectifs pédagogiques de la structure, afin de renforcer les liens entre les adhérents et de promouvoir le vivre-ensemble.
Ces activités s'adressent à un public large, des tout-petits (dès 12 mois) aux seniors. La majorité des adhérents sont issus d'Annemasse ou de son agglomération, et une part importante d'entre eux fréquente la MJC en famille, avec plusieurs membres inscrits aux activités.

Variations de 2024 à 2025

La rentrée de septembre 2025 a été marquée par la proposition de nouvelles activités, afin de diversifier l'offre à destination des plus petits en réponse de nombreuses familles et de renforcer les activités sur le quartier de Romagny :

Fréquentation

147 créneaux horaires hebdomadaires
1458 adhérents aux activités régulières
10 inscrits par atelier en moyenne

Chiffres Go asso à mars 2026

De nouvelles activités pour les enfants :

Motricité (pour les 3-4 ans et 4-5 ans) : Ces ateliers permettent aux plus petits de découvrir leurs capacités corporelles, de développer leur équilibre et leur coordination dans un cadre ludique et sécurisé.

Éveil gymnique (3-4 ans / 4-5 ans / 6-8 ans) : initier les enfants aux bases de la gymnastique (saut, roulade, équilibre) dans un cadre ludique et sécurisé.

Pompom dance et Cheerleading : Une activité collective et rythmée alliant danse, gymnastique et esprit d'équipe, placée sous le signe de l'énergie et de la convivialité.

Foot freestyle (7-11 ans / 12 ans et +) : Une discipline innovante et spectaculaire à la croisée du sport et de l'art de rue, idéale pour travailler l'adresse, la persévérance et l'expression personnelle.

Hip-hop enfant : Une initiation aux rythmes et aux techniques des danses urbaines, favorisant la dépense physique, la cohésion de groupe et la confiance en soi.

Terre et modelage : Un atelier d'expression plastique permettant aux enfants de développer leur motricité fine, leur sens du volume et leur créativité à travers le travail de la matière.

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

De nouvelles activités pour les adultes :

Danse en talons / cabaret : explorer l'élégance et la technique de la danse en talons, pour un public souhaitant allier plaisir, style et expression artistique.

Cardioboxe : Un entraînement à haute intensité inspiré des arts martiaux, idéal pour le renforcement musculaire, le travail cardiovasculaire et la gestion du stress.

Rando douce le samedi : Une proposition de grand air accessible à tous, pour s'oxygéner le week-end, entretenir sa forme physique à un rythme adapté et partager un moment convivial en groupe.

Renforcement musculaire (Romagny + Centre) : renforcer le tonus et la posture grâce à des exercices ciblés, avec une offre étendue sur le site de Romagny.

Maintien en forme sénior : proposer des séances adaptées pour préserver la mobilité, la souplesse et le bien-être des seniors.

Afro Dance (adultes) : s'initier aux rythmes et mouvements énergiques des danses africaines, pour un dépaysement garantie.

Au-delà d'une proposition d'activités riche et diversifiée, les techniciens d'activité interviennent également dans le cadre de différents temps forts et évènements de la MJC, participant ainsi à la dynamique transversale entre les différents secteurs de la MJC : mobilisation des techniciens d'activités dans le cadre de FestiMôm', du Forum Atouts Ages, de la journée bien-être en famille et de la Free Troc, pour permettre au plus grand nombre (familles, enfants ou encore séniors) de découvrir et tester de nouvelles activités de bien - être, artistiques, ou sportives.



Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

Faits marquants de l'année



Le spectacle de fin d'année à Château Rouge : Une vitrine des talents de la MJC

"Cher public, bienvenue, plongeons-nous dans une époque révolue..." C'est sur ces mots qu'a débuté le traditionnel spectacle de fin d'année de la MJC.

Point d'orgue de la saison 2025, le spectacle de fin d'année a transporté les spectateurs dans un voyage mémorable avec pour fil conducteur Le Tour du monde en 80 jours. Les familles et les habitants ont pu mesurer l'immense travail accompli tout au long de l'année. Sur la scène prestigieuse de Château Rouge, les groupes de danse et leurs intervenants ont brillamment valorisé leurs apprentissages à travers des chorégraphies inspirées des quatre coins du globe. Cet événement exceptionnel a non seulement mis en lumière la diversité et la qualité des activités artistiques de la MJC, mais il a aussi offert aux adhérents, petits et grands, une expérience scénique inoubliable, renforçant la fierté d'appartenir à notre association.

Impact social et culturel de nos actions

Avec plus de 140 créneaux hebdomadaires, chaque heure de cours dispensée à la MJC d'Annemasse constitue un levier de transformation locale et un investissement direct dans la santé, l'émancipation culturelle et la cohésion sociale de notre commune.

Impact social : Au-delà du cours, tisser du lien et rompre l'isolement

Mixité et intergénérationnel : Nos ateliers font dialoguer des générations et des milieux sociaux qui ne se croiseraient nulle part ailleurs.

Dynamique familiale : Fréquentée en famille, la MJC renforce la parentalité et devient un repère du quotidien pour les foyers de l'agglomération.

Présence de proximité : En délocalisant des activités au cœur de quartiers comme Romagny et Perrier, la MJC garantit un service de proximité au public.

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

Impact culturel : Démocratiser l'art et révéler le pouvoir d'agir des habitants

Valorisation de la diversité : En intégrant des disciplines comme le hip-hop ou le foot freestyle, la MJC légitime les cultures urbaines et offre à la jeunesse de nouveaux modes d'expression.

Émancipation par le faire : Qu'il s'agisse de couture ou de poterie, passer de spectateur à créateur redonne confiance aux individus et stimule leur esprit critique.

Impact économique : Un modèle circulaire et solidaire

Bouclier social : Grâce à des tarifs accessibles, la MJC préserve le pouvoir d'achat des familles modestes tout en garantissant l'accès à des loisirs de qualité.

Emploi de proximité : La gestion de nos créneaux soutient l'économie locale via le recrutement de +50 animateurs et techniciens spécialisés.

Animation du patrimoine : En faisant vivre des locaux comme la Ferme Chalut ou l'espace poterie, la MJC valorise les investissements de la Ville et transforme les infrastructures municipales en tiers-lieux vibrants.

Perspectives 2026

Pour l'année à venir, la MJC a pour objectif principal de développer une offre d'activités dédiée aux pré-adolescents et adolescents afin de répondre à leurs aspirations et de les accompagner vers une pratique active et citoyenne. En parallèle, nous renforcerons notre programmation ponctuelle durant les vacances scolaires. L'enjeu est double : assurer une continuité éducative pendant les périodes de trêve des ateliers réguliers, tout en offrant au public l'opportunité de s'initier à des disciplines inédites et inattendues.



Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

L'ACCUEIL

L'accueil se charge de faire les inscriptions des activités régulières mais également celle de l'accueil de loisirs.

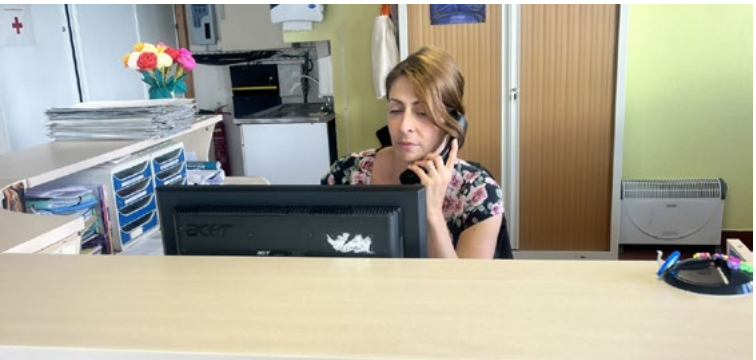
Activités régulières :

Pour pratiquer une activité il faut s'acquitter d'une cotisation qui constitue à la participation aux frais de fonctionnement (salaires des techniciens, frais pédagogiques, frais administratifs...).
La tarification des activités tout public est définie en fonction du Quotient Familial du foyer, afin que chacun puisse bénéficier des activités de loisirs et de découverte, en fonction de ses moyens.
La cotisation forfaitaire est établie sur le rythme de l'année scolaire. Les inscriptions aux activités tout public sont conditionnées comme suit :

Inscriptions à l'accueil MJC ou via la plateforme GoAsso.
Les inscriptions sont fermes et définitives. Aucun remboursement possible (à l'exception d'un certificat médical ou déménagement).
Montant de la cotisation correspondant à un forfait annuel d'activité et non à un nombre de séances.

L'adhésion est valable dans les différents sites de la MJC Annemasse :

Enfants (-18 ans) : 6€
Jeunes (18/25ans) : 9€
Famille : 12€





Pour toute inscription à une activité ou un stage, l'adhésion est obligatoire et non remboursable.

Le nombre d'adhérents pour la saison 2025-2026 s'élève à 2015 soit 94 adhérents en plus que l'année 24-25.

Nous avons remarqué une différence avec la saison précédente, un regain pour la pratique d'activités.

Accueil de loisirs :

La MJC accueille les enfants de 6 à 11 ans chaque mercredi et durant les vacances scolaires en leur proposant des activités pour accroître leur socialisation et favoriser les échanges.

Depuis la rentrée en septembre 2025, les inscriptions se font uniquement en ligne via notre site internet GoAsso. Pour le plus grand plaisir des parents qui attendaient la dématérialisation avec impatience.

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

LE SECTEUR FAMILLE

espace FAMILLE
MJC ANNEMASSE

Rappel de l'action

L'espace Famille agit avec et pour les familles d'Annemasse et de l'agglomération, sur les différents sites MJC.

Sur le site centre la dynamique se poursuit et s'enrichit en s'adaptant à l'évolution des familles qui fréquentent le lieu de manière régulière. Les mercredis à l'espace MC Solaar, le café et thé à prix libre est apprécié par les parents et les adhérents. Les publics se mêlent et le lieu s'anime. Le coin jeux et dessins installé en parallèle de l'Instant P est maintenant bien investi, en permettant une transition pour les plus grands et accueillir les fratries.

De nouveaux rendez-vous et la fin d'un partenariat : pour répondre au besoin de soutien dans les premiers mois, l'Instant B pour les 0-15 mois est proposé sur un cycle mensuel à la rentrée 2025 après une phase d'expérimentation en fin de saison dernière. Les rencontres maman bébé, pour accompagner la période de post partum et rompre l'isolement, proposé par une bénévole viennent en décembre prendre le relais des rencontres mensuelles de La Leche League, autour des questions d'allaitement car l'animatrice bénévole a cessé cette activité en 2026.

Sur le site de Romagny, la fréquentation du café des familles devient plus régulière, il commence à y avoir des « habitué.es », prescripteur.ices auprès d'autres parents. La programmation d'intervenantes pour accompagner les échanges, ouvrir des pistes pour un meilleur équilibre familiale ou permettre un temps de ressource, surtout pour les mamans, est un plus qui vient enrichir ces rencontres régulières.

Les différents projets de l'Espace Famille ont permis de soutenir et de développer des compétences parentales au travers d'ateliers et de rencontres, de renforcer le lien parent enfant en faisant vivre des moments de partage et de complicité. Notamment sur le temps des vacances, ces propositions ont répondu à un besoin de trouver des activités à faire avec ses enfants et inciter à vivre des choses en famille. Ils ont créé une ouverture, un plaisir à pratiquer des activités culturelles, même dès le plus jeune âge. La Free Troc Party, portée par un groupe de bénévoles a eu lieu en mars, cet évènement est l'occasion de partager avec d'autres familles et de faire vivre des valeurs communes autour de l'écologie et la solidarité.

Fin juin 2025, l'équipe s'est retrouvée réduite suite au départ de l'animatrice famille. Des solutions sont mises en place, notamment sur l'été pour continuer à assurer l'activité en faisant appel à d'autres salariés ou à des partenaires de la MJC.



Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

LE SECTEUR FAMILLE

Chiffres clés

Les présences sur les rendez-vous réguliers au cours de l'année, tous les effectifs augmentent par rapport à 2024

Action	Nombre de séances	Nombre de familles	Nombres de personnes sur l'année (parents et enfants)
Instant P	40	150	1210
Atelier Bout'chou	27	?	310
Café des familles	29	40	103
Instant B	5	28	70
Rencontres La Leche League	10	39	77
Rencontres maman bébés	1	7	14
Ateliers buissonniers	7	67	178

Les évènements et cycles parent-enfant

Matinée Bien être	4 ateliers	21	44
Cycles danses	4	9	19
Cycle arts plastiques	2	4	11
Cycle éveil musical	6 (2 cycles de 3)	15	29
Formation 1ers secours bébé	1	6	8
Free Troc Party	1	59	Non comptabilisé
Sortie famille Au Bonheur des Mômes	1	4	11

Réussites

- Identification de la MJC comme lieu ressource pour les familles
- Fidélisation et accueil de nouveaux publics
- Mixité des publics, présences de papas et de grands-parents.
- Travail avec des intervenants de confiance, prestations de qualité.
- Écoute et prise en compte des familles
- Compte Instagram pour booster la communication
- L'accueil des parents avec leurs enfant (présence des enfants sur les temps de réunion et préparation, adaptabilité pour les fratries sur les cycles...)

Les limites

- La disponibilité de l'équipe pour multiplier les projets.
- Des contraintes familiales limitant les possibilités de mobilisation de certaines familles
- Une dynamique plus lente sur le quartier de Romagny.
- Disponibilité des espaces de la MJC



Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

Observations diverses

Au sein de la MJC, les occasions de travailler avec d'autres secteurs sont courantes, ce fut l'occasion lors de ciné-gouters, de la sortie au Grand Bornand au festival «Au bonheur des Mômes» et des ateliers buissonniers.
Le travail avec différents partenaires est également riche d'échanges:
avec la Ville pour la fête des enfants et la fête de quartier au Perrier, la création des repas des familles sur Romagny mais aussi avec les Bibliothèques et la Villa du Parc, pour poursuivre l'éveil culturel et artistique.
Cette année nous avons participé à la première semaine des Parents, organisée par la CAF et le département de Haute-Savoie, ce qui a permis de renforcer la visibilité de nos actions.

L'espace Famille accueille également et répond à l'appel de nombreux partenaires : le Relais Petite Enfance, l'association Les mini-bouilles (assistantes maternelles) ou les Associations de parents d'élève.



Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE



L'ACCUEIL DE LOISIRS

Une année pleine de changements

L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) se déroule jusqu'au mois de juin dans les locaux de l'école élémentaire Jean Mermoz, puis à partir du mois de juillet, il déménage dans les locaux de l'école maternelle Simone Veil. Pour chaque période, des thématiques sont choisies en équipe pour servir de fil rouge aux animations.

	Mercredi	Vacances de février	Vacances d'avril	Vacances d'été : Juillet	Vacances d'été : Août	Vacances Automne	Vacances Décembre
Nombre d'enfants acceuillis	36	48	48	72	48	48	15
Nombre d'animateur.trices	5	4	4	7	5	4	4
Thème	Nature Tour du monde en 80 jeux	Aventuriers de l'hiver	Tous en scène	Eté en folie	Eté en folie	L'école des petits sorciers	Fête du lutin farceur

Le déménagement dans les locaux de Simone Veil a permis l'accueil d'un plus grand effectif (de 36 à 48 enfants les mercredis) dû à de nombreuses salles d'activités disponibles contrairement à l'école Jean Mermoz. Les vacances d'été sur le mois de juillet représentent toujours une part importante de l'effectif, tandis que les vacances de décembre restent peu fréquentées.

Au niveau de l'équipe

Asma Dhabah en formation BAFD devient la directrice des mercredis et de quelques semaines de vacances (février, août) et Imad Hachcham en formation BPJEPS LTP prend en charge la direction des vacances des mois de juillet, octobre et décembre. Anne Wassenberg participera à la coordination au sein de l'ALSH jusqu'en août 2025.

Une nouvelle dynamique dans l'équipe permet de fidéliser de nouveaux animateur et animatrices : Marina, Makram intégrés dans l'équipe par des contrats CDII en septembre 2025. Héloïse, recrutée en CDI au sein de la MJC anime tous les mercredis après-midi des activités autour du sport et de l'alimentation. À partir de septembre 2025, et suite au départ de Xavier Chantoiseau en août 2025, Laurent Figaroli reprend la direction générale de l'ALSH de la MJC Annemasse.

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

L'ACCUEIL DE LOISIRS

A travers son ALSH, la MJC poursuit donc sa mission d'accompagnement, de formation et d'évolution du personnel.
Il est à noter que sur les vacances, comme pour 2024, il est rare de conserver une même équipe sur plusieurs semaines. Comme pour les enfants, il y a des arrivées et des départs. Il est de plus en plus difficile de trouver des encadrants disponibles pour travailler en août, surtout la dernière semaine où les agents villes, qui travaillent également au sein de notre accueil de loisir, sont pris par la préparation de la rentrée.

Contraintes rencontrées

La gestion des absences des animateurs s'est avérée difficile (équipe en sous-effectif constant). Les réunions des animateurs de la Ville se chevauchent avec les mercredis travaillés par les animateurs tout en étant avertis de manière tardive.

L'entretien des locaux de l'ALSH a également posé problème car réalisé sur les mercredis et les temps d'animation, empêchant l'accès à certaines salles, terrain extérieur....

L'accueil d'enfants a besoins particuliers peut être amélioré en termes de personnel adapté et des moyens mis à disposition.

Des activités variées, pour faire de belles découvertes et s'ouvrir sur son environnement

Sur les mercredis un projet théâtre en partenariat avec l'espace Colette Belleville a été mis en place suivi d'un spectacle en fin d'année scolaire. Cette collaboration se poursuit à la rentrée de septembre 2025 avec cette fois ci un projet qui inclut également le CLAE maternelle Marianne Cohn pour un spectacle de danse et de chant.
Un projet avec le CLAE maternelle Marianne Cohn a également été mis en place par le biais de rencontres pluriannuelles dans le but de faire connaître l'ALSH de la MJC aux enfants sortant du CLAE maternelle.

L'été 2025 a été fort en propositions d'activités : poterie avec Betty, animatrice à la MJC sur les temps scolaires, les activités proposés par Léa, médiatrice culturelle de la MJC : cyanotype, découverte botanique.

De plus, l'attention portée à l'accueil d'enfants à besoins particuliers, que ce soit les troubles, handicaps allergies ou maladies, fait partie du quotidien à l'ALSH et l'équipe reste attentive au travail avec les familles et les éducateurs afin de pouvoir mettre en place un environnement sécurisant adapté à chacun. L'équipe souhaite d'ailleurs développer des propositions qui entretiennent le lien avec l'ensemble des familles et renforcent le lien parent-enfant. Lors des vacances, des temps de partage avec les parents ont été proposés, pour présenter les réalisations des enfants et lors de moment festifs comme le goûter parent enfant en février, spectacle d'Halloween en octobre ou encore goûter de Noël en décembre.

L'ouverture culturelle est une mission de la MJC. Les enfants de l'ALSH profitent de séances de spectacle et de cinéma, que ce soit à l'occasion des festivals de la MJC ou en lien avec d'autres projets ainsi que des expositions présentées par l'A'Musée ou la fête de la science.

Les sorties nature, culture, baignade, pendant les vacances sont toujours des moments forts autant pour les enfants que pour les équipes d'encadrement et permettent de découvrir la richesse du territoire. Avec cette année, des sorties au lac Léman et au lac d'Annecy.

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

SECTEUR JEUNESSE

Introduction

Le secteur Jeunesse de la MJC MPT Annemasse a poursuivi en 2025 son engagement envers les collégiens, lycéens et jeunes adultes, en proposant des activités adaptées, des projets collaboratifs et des séjours éducatifs. Malgré quelques défis, notamment en matière de fréquentation et de collaboration avec les établissements scolaires, cette année a été marquée par des succès et des initiatives innovantes.
Ce rapport présente les actions phares, les partenariats développés, et les perspectives pour renforcer l'attractivité et l'impact du secteur Jeunesse.

Actions et projets phares

Ciné Ados : Une Programmation Adaptée aux Jeunes

Le secteur Jeunesse a poursuivi son offre de projections cinématographiques dédiées aux collégiens et lycéens, dans le cadre des événements CinéMôm' et lors de soirées dédiées.

Public : Entre 20 et 45 jeunes par séance, issus d'Annemasse et de son agglomération.
Objectifs :
- Proposer des contenus adaptés et réfléchis avec le public jeune,
- Faire connaître la MJC et ses projets,
- Créer un espace de rencontre et d'échange autour du cinéma.

Perspective : Poursuite de cette programmation en 2026, avec une diversification des films proposés.

Accueil Jeunes Informel : Un Espace pour les 11-17 ans

L'accueil informel a été renforcé en 2025, avec une ouverture sur deux sites :

Site Centre :
- Mercredis après-midi : Un temps fort, répondant à une demande des jeunes.
- Activités : Jeux de société, tennis de table, espace détente.

Site Romagny :
- Mardis et jeudis soirs : Accueil informel en partenariat avec le service jeunesse de la Ville d'Annemasse.
- Activités : Jeux de plateau, tennis de table, etc.
- Défis :
    1. Fréquentation encore faible : Nécessité de mieux faire connaître cet accueil auprès des jeunes.
    2. Accompagnement de projets : À développer pour fidéliser le public.

→ **Objectif 2026 :** Augmenter la fréquentation via une meilleure communication et des animations ciblées.

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

Actions en milieu Scolaire

Médiations Culturelles : Un Bilan

6 médiations culturelles ont été réalisées dans les établissements scolaires, sur lesquels les jeunes sont au cœur du projet :

- Jeunes engagés et intéressés : Les élèves ont montré un vif intérêt pour les ateliers et les échanges.
- Échanges riches : Les débats ont été stimulants, même si le manque de temps a parfois limité leur profondeur.

→ Pistes d'amélioration :

- Renforcer la communication et l'implication des enseignants
- Allonger les créneaux pour permettre des échanges plus approfondis.

Médiations Radio : Un Lien Fort avec les Établissements

Les médiations radio ont été menées auprès de 10 classes différentes, dans les établissements suivants :

- Collèges : Paul Langevin, Paul-Émile Victor,
- Lycées : Lycée des Glières, Lycée Juvena (Ville-la-Grand).

→ Objectifs atteints :

- Créer un lien avec le public jeune,
- Communiquer efficacement sur les projets et animations de la MJC,
- Collaborer avec le corps enseignant.

→ Perspectives :

- Poursuivre et étendre ces médiations à d'autres établissements,
- Impliquer davantage les enseignants dans la préparation des ateliers.



Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

SECTEUR JEUNESSE



Séjours et projets éducatifs

Séjour Jeunesse Radio : Une Expérience Unique

En partenariat avec l'ADMJC des Savoie et 3 autres MJC du territoire, un séjour radio a été organisé au cœur du Festival des Fondus du Macadam à Thonon-les-Bains.
Public : 17 jeunes des MJC de Savoie.

Activités :
- Reportages radio : Les jeunes ont endossé le rôle de reporters,
- Création d'une émission quotidienne,
- Interviews des artistes, compagnies, membres de l'organisation et bénévoles du festival.
- Bilan :
    1. Transmission du savoir-faire radio : La MJC Annemasse a porté son expertise et l'a partagée avec les jeunes et les animateurs.
    2. Rencontres inter-MJC : Un moment de cohésion pour les jeunes du territoire.

→ **Perspectives :**
- Renouveler ce séjour en 2026,
- Élargir le partenariat à d'autres MJC ou structures jeunesses.

Partenariats avec la Ville

Le secteur Jeunesse a renforcé ses collaborations avec :
- Le service jeunesse de la Ville d'Annemasse :
    1. Accueil jeunesse à Romagny : Projet en cours de développement, avec un soutien mutuel entre la MJC et la Ville.
    2. Animations de proximité : Pour toucher davantage de jeunes.
- Le quartier Perrier :
    1. Séjours et ateliers : En collaboration avec les acteurs locaux.
    2. Projets en développement : Pour élargir l'offre sur ce territoire.

→ **Objectif :** Consolider ces partenariats pour améliorer l'accueil et les activités proposées.

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE



Partenariats Associatifs : Renforcement des Liens

La MJC a renforcé ses liens avec le tissu associatif local, notamment avec :

- Château Rouge :
  1. Confiance accordée à la MJC pour la gestion des vestiaires et de la petite restauration lors de soirées d'envergure.
  2. Participation aux actions de récolte de fonds : Pour soutenir les pro-jets du secteur Jeunesse.

→ Bénéfices :

- Visibilité accrue pour la MJC,
- Renforcement de la cohésion avec les autres acteurs du territoire.

Bilan et perspectives

Action	Bilan	Perspectives 2026
Cine ados	Succès (20-45 jeunes/séance)	Diversifier les films, augmenter fréquentation
Accueil informel (Centre)	Fréquentation stable	Maintenir l'offre, améliorer communication
Accueil informel (Romagny)	Fréquentation faible	Mieux faire connaître l'acceuil. Développement projet
Médiations Culturelles	6 médiations réalisées, jeunes engagés	Renforcer collaboration avec les enseignants
Médiations Radio	10 classes touchées, lien renforcés établissements	Etendre à d'autres collèges / lycées
Séjour Radio	17 jeunes, transmission du savoir-faire	Renouveler le séjour, élargir les partenariats
Partenariats (Ville, Perrier, Chateau Rouge)	Collaboration en développement	Consolider et étendre les partenariats

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

SECTEUR JEUNESSE

Perspectives 2026

1. Renforcer la communication :
- Mieux informer les jeunes et les familles sur les activités proposées (réseaux sociaux, affiches, partenariats avec les établissements scolaires).
- Impliquer davantage les enseignants dans les médiations.

2. Développer l'accueil informel :
- Augmenter la fréquentation à Romagny via des animations ciblées (ex : tournois, ateliers créatifs).
- Créer un groupe de jeunes ambassadeurs pour promouvoir l'accueil informel.

3. Poursuivre les séjours éducatifs :
- Renouveler le séjour radio avec l'ADMJC,
- Explorer de nouveaux séjours (ex : séjours sportifs, culturels).

4. Consolider les partenariats :
- Approfondir la collaboration avec la Ville d'Annemasse et le quartier Perrier,
- Développer des projets communs avec Château Rouge et d'autres associations.

5. Innover dans les activités :
- Proposer de nouveaux ateliers (ex : musique, arts plastiques, sports),
- Organiser des événements ponctuels (ex : tournois, soirées thématiques, rencontres avec des artistes).

Conclusion

L'année 2025 a été une année de transition et de consolidation pour le secteur Jeunesse de la MJC MPT Annemasse. Malgré quelques défis (fréquentation inégale, collaboration difficile avec certains établissements scolaires), de nombreuses actions ont été menées avec succès, notamment les médiations radio, le séjour jeunesse, et les accueils informels.

Les perspectives pour 2026 sont ambitieuses :
- Stabiliser et augmenter la fréquentation,
- Renforcer les partenariats,
- Innover dans les activités pour toucher davantage de jeunes.

Le secteur Jeunesse reste fidèle à sa mission : accompagner les 11-17 ans dans leur épanouissement, tout en renforçant les liens avec le territoire et ses acteurs.



Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

CINÉ ACTUEL

50 ans déjà !

En 2025, **le Ciné Actuel a fêté ses 50 ans**, marquant un demi-siècle de cinéma, de rencontres et d'animations autour d'une programmation variée et exigeante. **Ce rapport retrace les actions menées, les partenariats développés et les résultats obtenus** dans un contexte de baisse de fréquentation des salles de cinéma en France. Malgré cette tendance, le Ciné Actuel a su maintenir une offre culturelle riche et accessible, fidèle à sa mission d'éducation populaire et de **diffusion de films art et essai.**

Fréquentation et Programmation

- 21 036 spectateurs accueillis, soit une baisse de 12,7 % par rapport à 2024 (contre -13,6 % en moyenne nationale).
- 181 films projetés, dont 32 films pour les séances scolaires.
- 923 séances organisées, dont 215 séances scolaires.
- 11 027 élèves des écoles, collèges et lycées de l'agglomération accueillis

Animations et événements

- 13 projections-débats organisées, en partenariat avec des associations et institutions locales.
- 7 séances commentées animées par Abderrahmane Bekiekh, enseignant en cinéma.
- 11 projections spéciales à l'occasion d'événements locaux ou nationaux (Fête du Court-Métrage, Festival du film d'animation d'Annecy, Fête de la Musique, etc.).

Une Programmation Complémentaire aux Salles Commerciales

Le Ciné Actuel a privilégié la diffusion de films art et essai et de versions originales sous-titrées (sauf pour le jeune public). La programmation a couvert des thématiques variées, telles que :

- Les droits des femmes (Thelma et Louise, Les Conquérantes),
- L'écologie (La Forêt, c'est la classe !, Seeds of Dignity),
- La mémoire et l'histoire (Yallah Gaza, La Haine et la Peur),
- L'inclusion (Flow, le chat qui n'avait plus peur de l'eau).

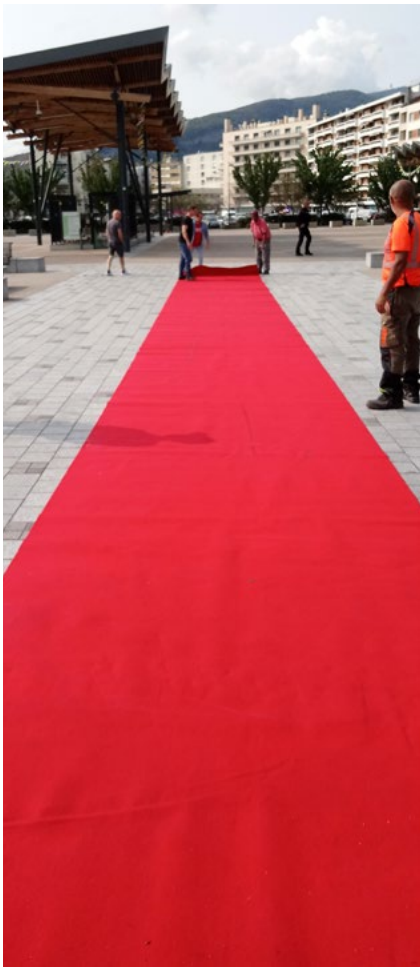


Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

Projections-Débats : Un Espace de Dialogue et de Réflexion

Les projections-débats ont permis d'aborder des sujets de société en présence de réalisateurs, d'associations ou d'experts. Voici quelques exemples marquants :

Date	Film	Thématique	Partenaire
30/01	Guerilla des Farcs	Histoire & Politique	Librairie des Affamé.es
18/02	Les oubliés de la belle étoile	Mémoire locale	ACRIRA
13/03	Les conquérantes	Droit des femmes	Planning familial Espace Femmes
17/04	Le dernier Souffle	Fin de vie	CHAL/JALMALV
10/10	Yallah Gaza	Conflit Israelo Palestinien	Librairie des Affamé.es
06/11	Seeds of Dignity	Agriculture paysanne	Terre de lien - GAEC La Pensée Sauvage
12/11	Thelma et Louise	Féminisme	Planning familial Château Rouge



Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

Evènements et festivals

Le Ciné Actuel a organisé ou co-organisé 10 événements majeurs en 2025, attirant un public varié et fidélisé.

Festivals Jeune Public

CinéMôm' *(9ème édition, 22/02 – 08/03)* :
15 jours de festival avec 17 films, 72 projections, 37 ateliers, 1 ciné-concert et 5 animations en salle.

FestiMôm' *(28ème édition, 18–31/10)* :
9 films, 56 projections, 11 spectacles, 31 ateliers et un espace à vivre en famille.

Autres Événements Marquants :

Le Défi « 20 Heures c'est court ! » *(14/03)*:
Réalisation d'un court-métrage en 20 heures par des équipes amateurs, avec un soutien technique et logistique de professionnels.

La Fête du Court-Métrage *(21/03)* :
Projection de 7 courts-métrages sélectionnés, ainsi que des films réalisés dans le cadre du défi « 20 Heures, c'est court ! ».

Fête de la Musique *(17/06)* :
Projection de 16 clips de musiciens locaux, entrecoupés d'échanges avec les artistes et un concert live de la chanteuse Judy.

Village Action Cinéma *(20/09)* :
Événement gratuit pour découvrir les coulisses du 7ème art, avec des ateliers sur le plateau de tournage, le cinéma d'animation, le doublage, les effets spéciaux, le montage et les cascades.

Les Rencontres du Court-Métrage *(19ème édition, 04/10)* :
Projection de 13 courts-métrages en compétition, vote du public, temps d'échange convivial et remise des prix.

Ciné Plein Air *(été 2025)* :
6 séances en extérieur dans différents lieux de l'agglomération (places, parcs, écoles).





Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

Education à l'image

Le Ciné Actuel a accueilli 11 027 élèves dans le cadre des dispositifs nationaux.

- École et cinéma : 32 films, 153 séances.
- Collège au cinéma : 14 films, 100 séances.
- Lycéens et apprentis au cinéma : 10 films, 62 séances.
- 22 établissements scolaires ont été accueillis, couvrant les écoles primaires, collèges et lycées d'Annemasse et des communes voisines.

Partenariats et Collaborations

Le Ciné Actuel a travaillé en synergie avec de nombreux acteurs locaux, régionaux et nationaux, notamment :

- Ville d'Annemasse
- ACRIRA (Association des Cinémas de Recherche Indépendants de la Région Alpine),
- Département de Haute-Savoie,
- CAF de Haute-Savoie,
- Ministère de la Culture,
- Université Populaire Annemasse-Genevois,
- Librairies locales (Les Affamé.es),
- Château Rouge,
- Planning Familial 74,
- Terre de Liens,
- Collectif Atouts Âges.



Le Ciné Actuel a également collaboré avec les autres secteurs de la MJC, notamment Radio Magny (émission « Les Halluciné.es ») et l'Espace Familles (goûters après les séances jeune public).

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

Bilan et Perspectives

Bilan 2025

Malgré une baisse de fréquentation similaire à la tendance nationale, le Ciné Actuel a su maintenir une programmation riche et variée, tout en renforçant ses liens avec les publics scolaires et locaux. Les projections-débats, les festivals et les événements spéciaux ont permis de dynamiser la vie culturelle de l'agglomération.

Perspectives 2026

Poursuivre la diversification de la programmation, avec une offre dédiée aux adolescents.
Consolider les partenariats avec les écoles, les associations et les autres salles de cinéma de la région.
Innover dans l'animation, en proposant de nouveaux formats (ateliers de réalisation, rencontres avec des professionnels).
Améliorer la communication, notamment via les réseaux sociaux et une newsletter régulière.
Adapter l'offre aux nouvelles habitudes du public, en explorant des séances en ligne et des tarifs solidaires.



Conclusion

Le Ciné Actuel a su, en 2025, **maintenir son rôle central** dans la vie culturelle de l'agglomération d'Annemasse, malgré un contexte difficile pour les salles de cinéma. Grâce à **une programmation exigeante, des partenariats solides et une implication forte auprès des publics scolaires**, il a confirmé son statut d'acteur incontournable **de l'éducation populaire et de la diffusion culturelle.**
Les 50 ans du Ciné Actuel ont été l'occasion de célébrer son histoire et de **réaffirmer son engagement** pour les années à venir. Avec des perspectives ambitieuses pour 2026, le Ciné Actuel continue d'innover pour **toucher toujours plus de publics et renforcer son ancrage local.**

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

RADIO MAGNY

Notre engagement

Radio Magny, outil radiophonique de la MJC MPT Annemasse, s'inscrit pleinement dans la mission d'éducation populaire de la structure. En 2025, notre équipe a renforcé son engagement en faveur de :

- L'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI),
- L'inclusion sociale et la lutte contre les discriminations,
- La valorisation des talents locaux et des cultures urbaines,
- La transition écologique et la citoyenneté active.

Chiffres Clés

Équipe : 3 salariés (dont Laurent Figaroli, co-directeur, Jérémy Lucas, technicien, et Dimitri Lamy, animateur socio-culturel), ainsi que 30 bénévoles actifs.

Programmation locale : 21h30/jour de contenus produits en interne (sur 24h de diffusion).

Publics touchés :
- Enfants (ateliers périscolaires EMI),
- Jeunes en décrochage scolaire (classe relais, « Ma Chance Moi Aussi »),
- Adultes et seniors (projets intergénérationnels),
- Artistes locaux (Open Mic, « Annemasse Vibre »).

Partenariats : 10 structures (Ville d'Annemasse, ADMJC, Lycée des Glières, Fédération des Œuvres Laïques 74, etc.).



Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

Actions et projets phares

Objectif : Former des citoyens éclairés, capables de décrypter l'information et de s'exprimer publiquement.

Ateliers EMI en milieu scolaire :

- **Partenariat avec la Ville d'Annemasse :** Ateliers pour les élèves du cycle élémentaire (création de contenus radiophoniques, esprit critique).
- **Classe relais du collège Paul Émile Victor :** Accompagnement de collégiens en décrochage via la production d'émissions.
- **Lycée des Glières :** Ateliers EMI et création de contenus diffusés sur la grille d'antenne.

Résultat : +150 enfants et adolescents formés à l'analyse médiatique et à la prise de parole.

Formation des animateurs MJC :

- Séjour jeunesse/radio avec **l'ADMJC** : 17 jeunes formés comme reporters lors du festival Le Fondus du Macadam (Thonon-les-Bains).
- **Préformation SESAME** : Découverte des métiers de l'animation et de la radio pour des jeunes adultes.

Projets intergénérationnels :
Collaboration entre collégiens, lycéens et adultes pour co-construire des émissions.



Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

RADIO MAGNY

Inclusion et Lutte contre les Discriminations

Objectif : Offrir un espace d'expression et de valorisation à tous les publics, notamment les plus éloignés.

Ateliers avec « Ma Chance Moi aussi » : Sensibilisation des adolescents à la création radiophonique, renforcement de la confiance en soi.

Participation aux événements locaux :

- **Forum des associations :** Caravane radio pour donner la parole aux acteurs du territoire.
- **Open Mic avec Château Rouge :** Soirées dédiées à la culture hip-hop et rap, visibilité pour les talents locaux.
- **« À vos Cultures » :** Collaboration avec la bibliothèque municipale pour des rencontres auteurs-public.



Programmmation et Vie de la Radio

Grille des programmes :

- **155h/semaine de diffusion**, dont 148h produites en interne (seulement 7h de contenus extérieurs).
- **Thématiques :** Culture locale, environnement, droits des jeunes, inclusion, médias.

Événements marquants :

- **Participation à 10 événements** (festivals, forums, tables rondes).
- **Caravane radio :** Outil mobile pour une présence terrain (ex : Annemasse Vibre, Village des Découvertes).

Perspectives 2026

- Poursuivre le renforcement des partenariats avec les institutions éducatives et culturelles.
- Développer de nouveaux ateliers EMI en lien avec les enjeux sociaux et environnementaux.
- Consolider la diversification des ressources pour assurer la pérennité des actions.
- Améliorer la visibilité de Radio Magny via des projets collaboratifs (ex : réseaux de radios associatives).

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

ACTIVITÉS CULTURELLES ET SCIENTIFIQUES

Action principale : l'A-Musée

Initiée en novembre 2024, l'exposition **« Eclair Obscur »** s'est poursuivi jusqu'au début des vacances de printemps en avril 2025.

En novembre 2025 a débuté la nouvelle exposition « Super cerveau ! ». Une création inédite autour de la thématique de l'intelligence humaine, du fonctionnement du cerveau et de l'intelligence artificielle.

L'exposition croise toujours des questions scientifiques et œuvres (ou reproductions) artistiques. Elle inclue des démonstrations d'expériences scientifiques et des jeux en fonction de l'âge du public.

Il s'agit de la dernière exposition (partie art) chapoté par Michel Delajoud avant son départ en retraite, la partie science, les expériences et ateliers ont été réalisés par Léa Petracci.





Fréquentation

« Eclair Obscur »
Le bilan est satisfaisant puisque nous avons accueilli 66 groupes, 1681 enfants et accompagnants au total contre 1787 en 2023. Nous observons une légère baisse contrairement à l'année précédente.

Cependant la thématique a été salué par les enseignants et a beaucoup plu aux enfants. A noter que chaque année la participation des écoles reste aléatoire avec des établissements fidèles mais d'autres qui ne sont pas forcément présent d'une année sur l'autre, malgré les déplacements de Léa Petracci dans ceux-ci.

A ce jour, il nous est impossible d'estimer le nombre de visiteur individuel. L'exposition étant en effet en libre accès de 16h à 18h en semaine, sauf le mercredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h30 les visiteurs sont donc autonomes.

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

ACTIVITÉS CULTURELLES ET SCIENTIFIQUES

Faits marquants en 2025

Février
- 6 ateliers Thymio à l'école d'Annemasse St François
- 5 ateliers stop motion pendant CinéMôm'
- Ciné Gouter Expo : 38 personnes
- Visite couplée avec la Villa du Parc de l'école du Salève

Mars
- Conférence Amphi pour tous « La disparition du sol » : 15 personnes
- Visite couplée avec la Villa du Parc avec l'école de Juvigny et de Saint-Sixt

Avril
- Visite couplée avec la Villa du Parc avec l'école de Pers Jussy
- Atelier Gravitrax pendant Annemasse Joue

Mai
- Faites de la Science exposition « Electricité tout est clair » prêté par la MJC Centre Loire (prêt d'exposition pour la 3ème année consécutive) : 13 groupes dont 1 accueil de Loisirs, 294 enfants.
- 4 ateliers Thymio à l'Ecole d'Annemasse Saint François

Juin
- Atelier cyanotype pour la fête de fin d'année de l'Espace Famille
- Atelier bombes à graines et papier ensemencé à La Bulle



Juillet
- Atelier cyanotype à La Bulle
- 5 ateliers (découvertes des plantes sauvages, linogravure, bombes à graines, papier ensemencé et cyanotype) pour le Centre de Loisirs
- 2 Ateliers Buissonniers pour l'Espace Famille

Août
- 4 ateliers (cyanotype, résine et cristaux, linogravure et éco print) pour le Centre de Loisirs

Septembre
- Reprise de l'éveil à l'art plastique

Octobre
- Atelier BLOB pour la Fête de la Science : 17 enfants
- Atelier cristaux pour la fête de la Science à la bibliothèque Pierre Goy : 24 enfants
- 6 ateliers (linogravure et lanterne en papier mâché) pendant FestiMôm'

Novembre
- Inauguration de l'A-Musée et visites enseignantes

Décembre
- Début des visites scolaires de l'A-Musée
- Conférence Amphi pour tous « Sonder l'univers au-delà du visible grâce au radiotélescope » : 5 personnes.

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

ACTIVITÉS CULTURELLES ET SCIENTIFIQUES

Les perspectives pour 2026

l'A-musée

Une nouvelle exposition inédite autour de la thématique des insectes verra le jour en novembre.

Secteur scientifique

> Un second Amphi pour tous au mois de mars.
> Faites de la Science se déroulera du 20 au 30 avril .

L'exposition « Maths et Puzzles » élaborée par l'Espace Pierre Mendès France. Elle sera visible pour le public individuel à partir de 16h et le samedi matin. Le reste de la semaine nous accueillerons des scolaires (14 classes inscrites) ainsi que notre Centre de Loisirs.

Nous renouvellons notre participation au dispositif national Fête de la Science ainsi que celui des Amphis pour Tous en Haute Savoie.



Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

FESTIMÔM'

Objectifs et finalités

Le FestiMôm', festival jeune public organisé par la MJC depuis 28 ans, s'inscrit dans une démarche culturelle, sociale et inclusive avec pour ambition de :

- Animer la MJC pendant les vacances de la Toussaint, en offrant un espace festif, convivial et accessible aux enfants et à leurs familles.
- Créer du lien entre les publics, les intervenants et les partenaires, en favorisant les échanges et les rencontres.
- Démocratiser l'accès à la culture (spectacles vivants, cinéma, ateliers) et aux loisirs pour tous, avec une politique tarifaire adaptée.
- Valoriser l'expertise de la MJC en tant qu'»école du spectateur», en proposant une programmation diversifiée et de qualité.
- Rayonner sur le territoire, notamment dans le quartier Perrier pour toucher des publics éloignés des équipements culturels.





Réussites majeures de l'édition 2025

Une fréquentation stable et engagée :

Cinéma : 1 633 entrées (stable par rapport à 2024), représentant 29,2 % des entrées tout public du Ciné Actuel Annemasse sur l'année 2025.

- Programmation équilibrée : films pour tout-petits, têtes d'affiche commerciales, et œuvres plus intimistes.
- Accessibilité : des ateliers gratuits et sans réservation nécessaire, tarifs adaptés (plein tarif, réduit, pass région, etc.).

Ateliers : 841 inscriptions sur 1 117 places proposées (75,3 % de remplissage).

- Public fidèle : 268 familles touchées, avec un âge médian de 7 ans (80,3 % des participants ont moins de 8 ans).

Spectacles : 1 282 entrées payantes (dont 380 sur le quartier Perrier), avec 11 représentations complètes sur 18.

- Diversité artistique : 18 spectacles proposés, dont des créations pour les tout-petits et des compagnies locales

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

Réussites majeures de l'édition 2025

Une programmation riche et innovante :

124 ateliers (dont 53 «parent + enfant» et 71 «enfant seul»), animés par 19 intervenants et 9 compagnies professionnelles.

2 après-midis d'animations hors-les-murs dans le quartier Perrier (grâce au soutien financier du dispositif « Cités Éducatives ») :

- Ateliers créatifs (terre, thaumatrope, marionnettes, sciences, etc.), buvette, spectacles familiaux, et concert intergénérationnel.
- Partenariats renforcés : La Bulle, l'Espace de Vie Sociale, L'Eau Vive, les associations locales.

Yourte créative : espace d'ateliers artistiques (collages, affiches de cinéma) fréquenté par 15 à 30 personnes par après-midi.

... et cependant une baisse de fréquentation liée à une offre réduite d'ateliers (124 ateliers en 2025 vs 151 en 2024) mais le public reste fidèle (nombre de familles stable).





Une dynamique collective et solidaire :

Mobilisation de l'équipe : malgré un contexte RH fragile (postes vacants, impossibilité de mobilisation du secteur jeunes), l'équipe a su fédérer salariés, bénévoles et partenaires autour du projet.

- Ambiance conviviale : l'Espace à Vivre en Famille (EVF) a été le cœur battant du festival, avec :
- Animations gratuites quotidiennes (14h-18h).
- Espace bar et petite restauration ouvert toute la journée.
- Ouvertures fréquentes de la salle Woody (espace jeux pour les 0-6 ans).
- Bar à jeux en continu.
- Univers du cinéma grâce à des décors esthétiques : bien que réalisé avec des moyens limités, l'immersion dans l'univers du cinéma a été saluée pour la qualité visuelle des décors.

Une communication efficace :

Diffusion large : 9.000 programmes et 5.000 flyers distribués dans 42 écoles et 38 points stratégiques (bibliothèques, commerces, mairies, etc.).

Impact territorial : le festival a confirmé son ancrage local, avec une diversité des publics reflétant celle d'Annemasse.

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

Innovations et points forts 2025

- Renforcement de l'offre pour les tout-petits : compensation de la baisse des ateliers «parents + enfants» par des spectacles adaptés aux 3-6 ans.
- Poursuite dudéploiement sur le quartier Perrier : 2 temps forts (ouverture et clôture du festival) avec une programmation 100 % gratuite et accessible, malgré des conditions météo défavorables.
- Satisfaction des festivaliers : ambiance chaleureuse, retours positifs sur la qualité des animations et l'accueil.





Perspectives et enjeux 2026

Pour pérenniser et amplifier l'impact du festival, la MJC souhaite :

Réfléchir à une amélioration de la communication digitale :

- Adaptation du site internet et de la billetterie en ligne pour plus de clarté (distinction ateliers/spectacles/animations gratuites).
- Cibler les tranches d'âge pour faciliter la recherche d'activités.

Poursuivre l'ouverture vers les quartiers prioritaires :

- Adapter l'offre pour l'édition 2026 en l'absence de lieu intérieur (travaux de l'auditorium, Maison Nelson Mandela non livré à cette date).
- Renforcer les partenariats avec les acteurs locaux (écoles, associations).

Optimiser les ressources humaines :

- Consolider le collectif de bénévoles.

Accompagner le public vers une posture de spectateur :

- Sensibiliser aux comportements adaptés en salle de cinéma (réduction des nuisances sonores, usage des portables, etc.).

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

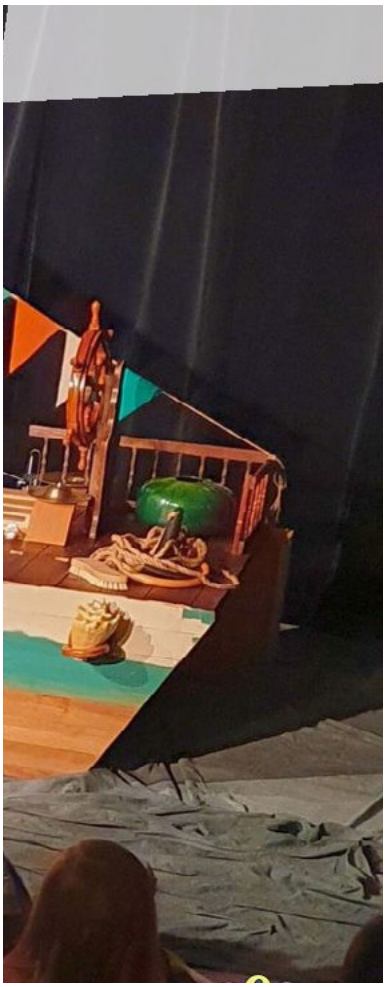
Conclusion : un festival ancré et résilient

Malgré un contexte difficile (ressources humaines limitées, météo capricieuse), l'édition 2025 de FestiMô'm' a su maintenir son attractivité et renforcer son impact social et culturel.
Les innovations et la mobilisation collective ont permis de stabiliser la fréquentation et de fidéliser les publics.

Merci à nos partenaires pour leur soutien indéfectible, qui permet de faire de ce festival un levier d'inclusion, de découverte et de partage pour les familles d'Annemasse et au-delà.







Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

CINÉMÔM'

Le festival qui a fait briller les yeux des enfants !

Pourquoi ce festival ?

Parce que le cinéma, c'est magique... surtout quand on le partage en famille !

Notre ambition :

- Animer les vacances d'hiver avec des activités culturelles et ludiques pour les enfants et leurs parents.
- Créer du lien entre les familles et le Ciné Actuel, pour en faire un lieu vivant et accessible à tous.
- Éveiller la curiosité des jeunes spectateurs : comprendre un film, découvrir les métiers du cinéma, s'initier à la création...
- Rendre la culture accessible à tous, grâce à des tarifs adaptés et une programmation variée.

En pratique ça donne quoi ?

- Des films pour tous les âges : des dessins animés aux films d'aventure, en passant par des pépites méconnues.
- Des ateliers pour apprendre en s'amusant : dessin, analyse de films, rencontres avec des réalisateurs, etc.
- Des événements spéciaux : ciné-concerts, avant-premières, goûters, et même un ciné-pizza pour les ados !

Les succès de cette édition :

Des séances et ateliers qui ont cartonné !

1 569 entrées en salle (dont 89 en groupes) : les familles étaient au rendez-vous !
36 ateliers proposés (contre 25 en 2024), avec 193 enfants inscrits : un record !

Exemples :
- Rencontre avec le réalisateur de Sauvages *(39 participants)*.
- Best of Annecy Kids *(35 enfants)*.
- Ciné-pizza pour les 11-17 ans *(39 ados)*.

Taux de remplissage : 76% (les ateliers ont fait le plein !).

Les stars du festival :
- Vaiana 2 (265 entrées), Mufasa (200 entrées) et Les ours gloutons (205 entrées) ont conquis le jeune public.

Les mercredis au Ciné Actuel ont particulièrement plu, avec des animations spécialement conçues pour les enfants

«Enfin un festival où on se sent bien, avec des activités adaptées aux petits.»

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

CINÉMÔM'

Un festival 100% local !

D'où viennent nos festivaliers ?

59% des spectateurs ont répondu à notre sondage. Voici ce qu'on a appris :

87% viennent d'Annemasse (et de ses quartiers : centre-ville, Romagny, Perrier...).

Les villes voisines sont aussi bien représentées :

Vétraz-Monthoux (13,6%), **Ambilly** (11,5%), **Ville-la-Grand** (9,2%).

Comment ont-ils su qu'on existait ?

- 54% grâce aux flyers et programmes dans les écoles (un énorme merci aux enseignants !).
- 17% sont des habitués des festivals de la MJC.
- 7% ont trouvé le programme en bibliothèque.
- Le bouche-à-oreille a aussi bien fonctionné !

«Mon enfant est sorti de l'atelier en disant : 'C'était trop bien, je veux revenirt !'»

Le festival en chiffres





Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

Et demain ? Nos projets pour 2026

Parce qu'un festival, ça s'améliore sans cesse !

On veut :

- Simplifier la réservation : La billetterie en ligne pour les ateliers a été critiquée. On travaille à la rendre plus intuitive et accessible.
- Impliquer davantage les familles : Et si vous deveniez acteurs du festival ? On aimerait vous associer à l'organisation ou à la promotion.
- Toucher les 8-12 ans : Un public un peu moins présent cette année. On veut leur proposer des activités sur mesure (comme le ciné-pizza, qui a séduit 39 ados !).
- Aller à la rencontre des familles : faire connaitre le festival à tous, en l'installant au cœur des quartiers

On va :

- Réadapter notre campagne de communication en :
- diversifiant les lieux de diffusion (dans les cartables ça marche !)
- utilisant davantage les réseaux sociaux et le site internet pour toucher plus de monde.

Les défis à relever

Parce que rien n'est parfait, mais qu'on a des solutions !

- La météo : Un imprévu qui peut tout changer ! On essaie de diversifier les dates et les animations proposées pour limiter son impact.
- Les ressources humaines : On compte sur vous, bénévoles ou partenaires, pour nous aider à grandir.
- L'équilibre budgétaire : Proposer des tarifs accessibles tout en assurant la qualité, c'est un défi de tous les jours.



Un mot pour finir :

«CinéMôm', c'est bien plus qu'un festival de cinéma : ce sont des **souvenirs,** des **découvertes**, et des **fous rires** partagés en famille. Merci à tous d'avoir été là !»

Vous avez des idées ou envie de nous rejoindre ?

Contactez la **MJC d'Annemasse** – ensemble, faisons vivre le cinéma autrement !
Rendez-vous en **2026** pour une nouvelle édition encore plus magique !

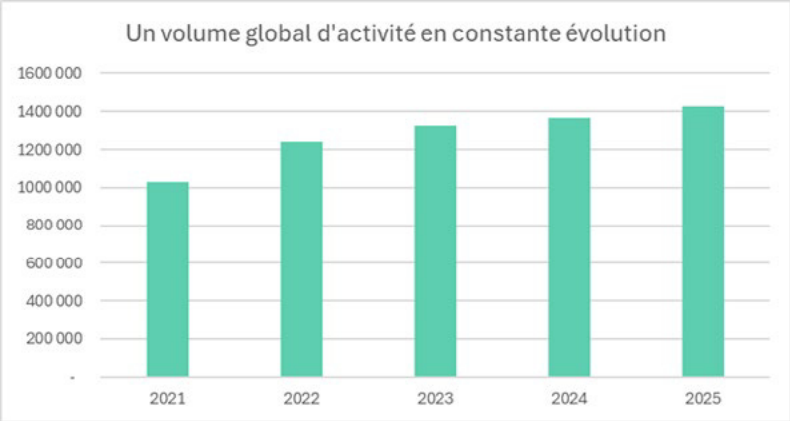
Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

RAPPORT FINANCIER

INTRODUCTION : POURQUOI CE RAPPORT ?

Ce rapport financier présente la situation financière de notre association pour l'année 2025. Il explique d'où vient notre argent, comment nous l'avons utilisé, et quels sont les résultats pour les différents secteurs d'activité. L'objectif est de vous donner une vision claire et transparente de notre situation financière.
Sur le plan comptable, notre association est composée de trois entités : la radio, le cinéma et les autres activités de la MJC. Si chacun de ses secteurs a sa propre comptabilité, tous contribue à la mise en œuvre du projet associatif et partagent la même mission : offrir des activités culturelles, éducatives et sociales accessibles à tous.

Il est à noter que la période couverte s'étend du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.
Après 3 exercices déficitaires, l'année 2025 signe un retour progressif vers un équilibre comptable, avec un volume global d'activité de 1 426 343 €.

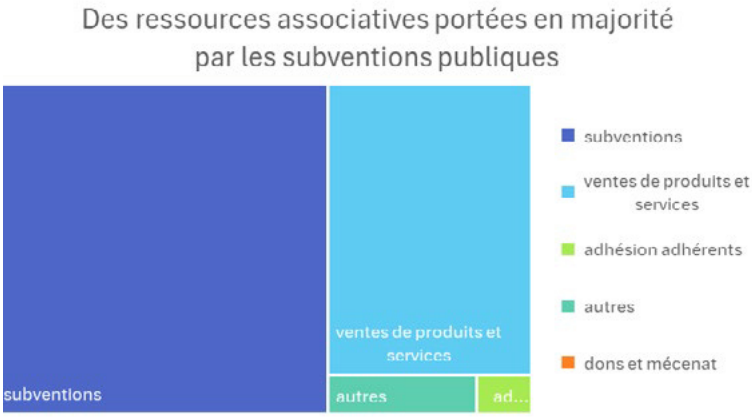


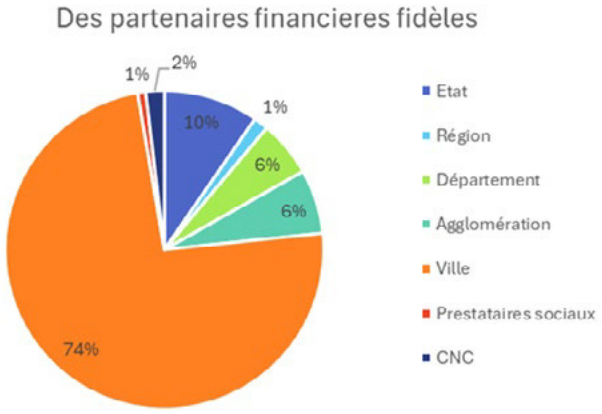
D'OU PROVIENNENT NOS RESSOURCES ? (LES PRODUITS)

La MJC tire l'essentiel de sa vitalité et de sa capacité à mener à bien ses projets du soutien indéfectible de ses partenaires publics, dont l'apport financier reste déterminant.
En 2025, cette dépendance s'est traduite par une progression globale de nos ressources de près de 3,4 %, portée principalement par une hausse significative des subventions publiques (+6,7 %). Cette augmentation s'explique en partie par la préparation du projet d'obtention de l'agrément de Centre Social, qui a motivé la ville d'Annemasse à renforcer son soutien financier à hauteur de 34 000 € supplémentaires par rapport à 2024. Les subventions, qui représentent 907 413 € en 2025, constituent ainsi le socle de notre modèle économique, couvrant 62 % de nos ressources totales (1 459 053 €).

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

RAPPORT FINANCIER





Les ventes de produits et services, deuxième poste de revenus avec **490 112 €**, ont connu une légère progression (+0,5 %), passant de 487 745 € en 2024 à 490 112 € en 2025. Cette stabilité reflète la capacité de la MJC à maintenir son activité malgré un contexte économique parfois difficile. **Les cotisations des adhérents**, bien que marginales en volume (17 258 €), restent stables, confirmant la fidélité de notre base associative.

Poste	Montant
Subventions	907 413€
Vente de produits et services	490 112€
Adhésion adhérents	17 258€
Dons	60€
Autres	47 246€
TOTAL	1 462 089€

Pour diversifier nos sources de revenus et tendre vers un retour à l'équilibre financier, deux leviers ont été actionnés :

La recherche active de financements supplémentaires : Grâce à notre sélection dans le cadre d'appels à projets de l'État, nous avons pu bénéficier de **18 000 € supplémentaires** par rapport à 2024.

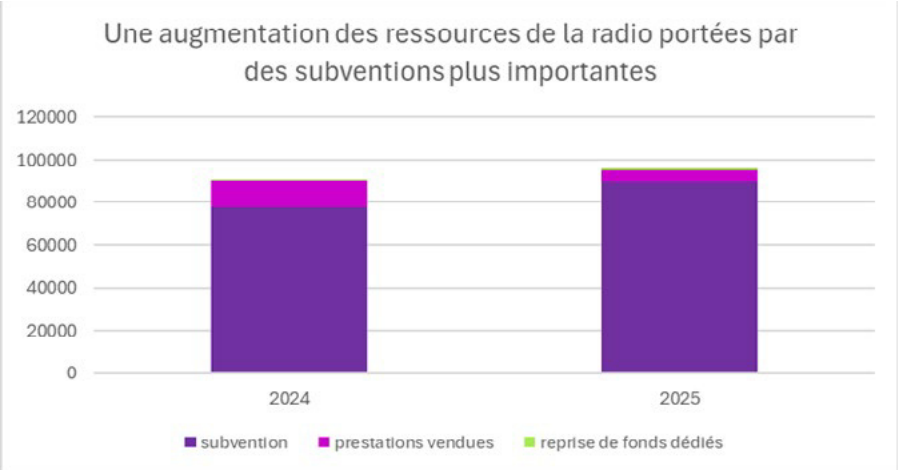
L'élargissement de nos actions (en particulier pour le secteur famille et animation de proximité), dans la perspective d'une demande d'agrément de centre social, a permis de mobiliser des soutiens supplémentaires, comme en témoigne l'augmentation de la subvention municipale.

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

RAPPORT FINANCIER

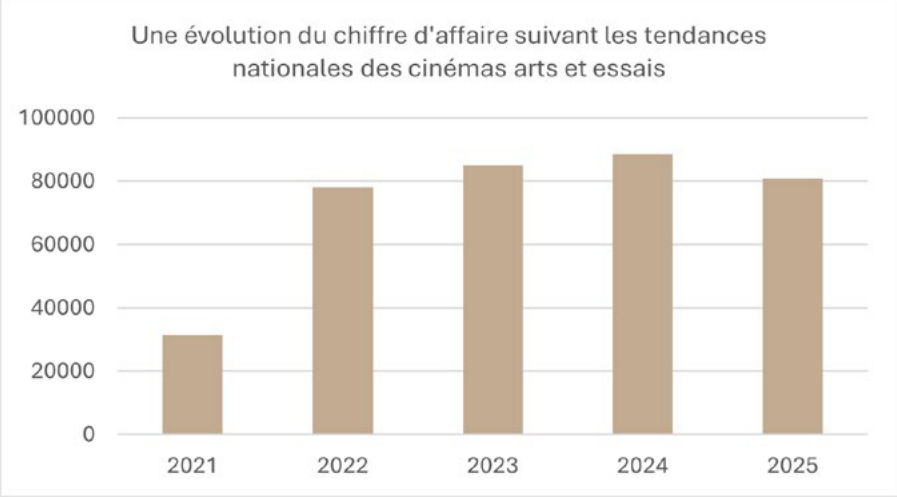
Focus Radio

L'activité globale a progressé de **6,2 %**, atteignant près de **95 000 €**. La hausse des subventions a compensé la baisse des revenus liés aux ateliers scolaires, impactés par un poste d'éducation aux médias non pourvu en fin d'année.



Focus Cinéma

Bien que l'activité globale soit restée stable, les dynamiques internes contrastent : les subventions ont augmenté de 6,4 % (115 929 € en 2025), tandis que les recettes de billetterie ont reculé de 8,6 % (80 933 € en 2025), reflétant les défis de fréquentation rencontrés par le secteur.

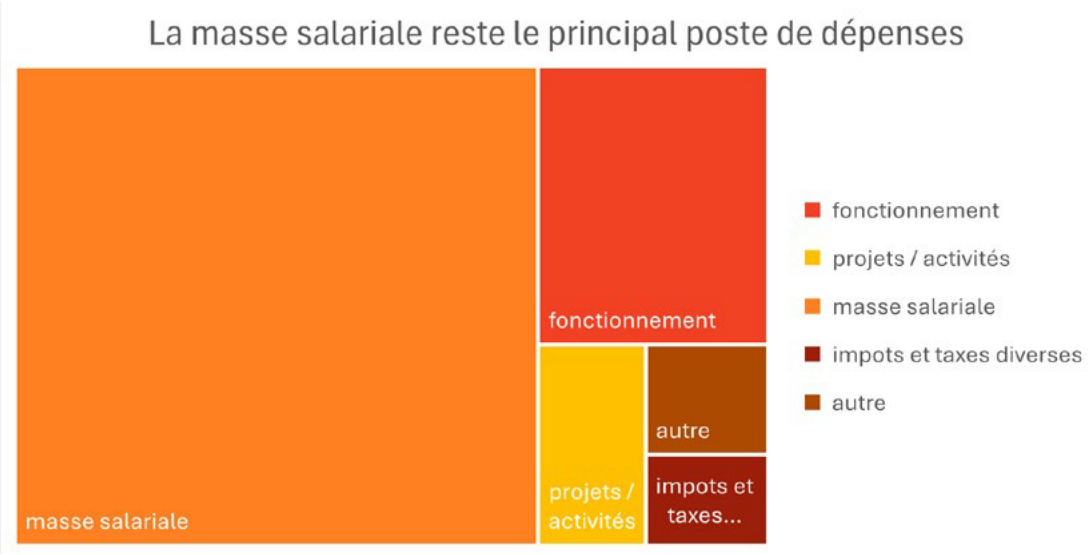


En conclusion, la diversification des ressources et l'adaptation de nos actions ont permis de limiter les impacts des baisses ponctuelles, tout en renforçant notre résilience financière. Cependant, la dépendance aux subventions publiques reste un enjeu majeur, soulignant l'importance de poursuivre nos efforts pour sécuriser et élargir nos partenariats.

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

Comment avons-nous utilisé cet argent ? (les charges)

Les dépenses de la MJC couvrent l'ensemble des coûts liés à la mise en œuvre des projets et activités, aux frais de fonctionnement, à la masse salariale, aux impôts et taxes, ainsi qu'aux investissements. Dans une démarche volontariste de retour à l'équilibre budgétaire, chaque poste de dépense a été réévalué afin d'en optimiser la maîtrise. Ainsi, entre 2024 et 2025, l'ensemble des dépenses, toutes activités confondues, a diminué de 2,3 % (soit 34 597 €), marquant une inversion de tendance par rapport à l'exercice précédent.



Les charges de personnel, poste majeur de nos dépenses, ont connu des évolutions différenciées :

- **Salaires bruts :** En légère baisse (-0,9 %), passant de 757 983 € en 2024 à 751 316 € en 2025.
- **Charges sociales :** En forte hausse (+17,1 %), avec une augmentation de 39 081 €, portant leur montant à 268 205 €. Cette progression s'explique par une élévation du taux de charges sociales, passé de 30,2 % à 35,7 %.
- **Autres charges de personnel :** En diminution de 12,3 %, pour un montant de 12 022 € en 2025.

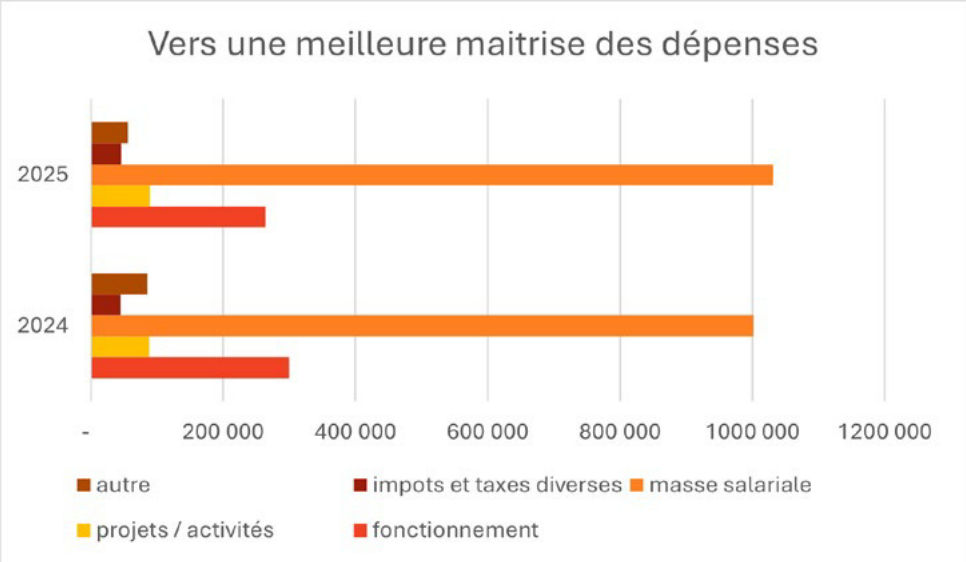
Cette augmentation des charges sociales, bien que non maîtrisable, a été partiellement compensée par la baisse des salaires bruts et des autres charges de personnel générée par des postes non pourvus.

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

RAPPORT FINANCIER

	2024	2025	évolution	
salaires bruts	757 983€	751 316€	-6 667€	-0.9%
charges sociales	229 124€	268 205€	39 081€	17.1%
taux de charges sociales	30.2%	35.7%	5.5%	
autres charges de personnel	13 713€	12 022€	-1 691€	-12.3%

Les impôts et taxes, qui représentent 3,3 % des charges, sont restés stables à 45 743 € en 2025. Bien que ce poste ne soit pas maîtrisable, sa stabilité contribue à la prévisibilité de notre budget.
Les investissements ont été contenus passant de 112 135 € en 2024, à 33 897 € en 2025. Il est toutefois à noter que certains investissements non réalisés en 2025 seront reportés en 2026, notamment pour permettre le renouvellement du parc informatique vieillissant, voire parfois obsolète.
Enfin, les dépenses de fonctionnement, nécessaires à la réalisation des projets et actions, ont été également contenues à respectivement 6 % et 17,5 % des charges.



Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

RAPPORT FINANCIER

Focus Radio

Le secteur Radio de la MJC se distingue en 2025 par une maîtrise de ses charges, illustrant l'efficacité des mesures de rigueur budgétaire mises en place. Les dépenses de fonctionnement sont restées stables et identiques à celles de l'exercice précédent, témoignant d'une gestion responsable et d'une optimisation continue des coûts. Aucun nouvel investissement n'a été réalisé cette année, ce qui a permis de limiter les dépenses tout en assurant le maintien des équipements existants dans une volonté de recentrer les ressources sur l'essentiel.

Cette discipline financière a porté ses fruits : après plusieurs exercices déficitaires, le secteur Radio retrouve enfin une situation bénéficiaire. Ce retour à l'équilibre s'explique non seulement par une gestion rigoureuse des dépenses, mais aussi par une réorganisation de l'organigramme, qui a permis d'optimiser les ressources humaines et de réduire les coûts superflus. Autre point positif : aucune dette n'est à déplorer, confirmant un retour vers une solidité financière du secteur et sa capacité à fonctionner de manière autonome sans impacter le fonctionnement global de la MJC.

En somme, le secteur Radio incarne une gestion saine et plus vertueuse, où la maîtrise des coûts et la prudence financière ont permis de retrouver une stabilité bénéficiaire, tout en préservant la qualité des activités proposées. Ces efforts contribuent à reconstruire une base solide pour envisager l'avenir avec confiance et poursuivre l'objectif de pérennité de l'association.

Focus Cinéma

Le secteur Cinéma : des difficultés, mais des solutions en marche

Le secteur Cinéma de la MJC traverse une période difficile en 2025, comme beaucoup de salles en France. Plusieurs défis se posent à nous :
Une baisse de fréquentation importante : -15 % en moyenne nationale, et -14 % pour les cinémas comme le nôtre, qui proposent des films d'art et d'essai.
La refonte du Pass Culture, qui touchait surtout les jeunes et les scolaires, a encore réduit le nombre de spectateurs et, par conséquent, les recettes de billetterie.
Pour faire face à cette situation, nous avons choisi d'animer davantage notre lieu en faisant appel à des prestataires extérieurs (spectacles, débats, événements). Si cette stratégie est nécessaire pour attirer du public, elle a aussi augmenté nos dépenses.
Malgré tout, nous avons réussi à stabiliser les salaires de l'équipe et à contrôler strictement nos coûts pour limiter l'impact de cette baisse d'activité.

Une situation financière tendue, mais des actions en cours

Malheureusement, ces efforts n'ont pas suffi à éviter un déficit. Aujourd'hui, le secteur Cinéma doit 36 000 € aux autres secteurs de la MJC. Cette dette est préoccupante et montre que la situation est sérieuse. Cependant, des mesures sont déjà prévues pour 2026 afin de redresser la barre.

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

RAPPORT FINANCIER

Focus Cinéma

Quelles solutions pour l'avenir ?

Pour assurer la pérennité de notre cinéma, nous devons :

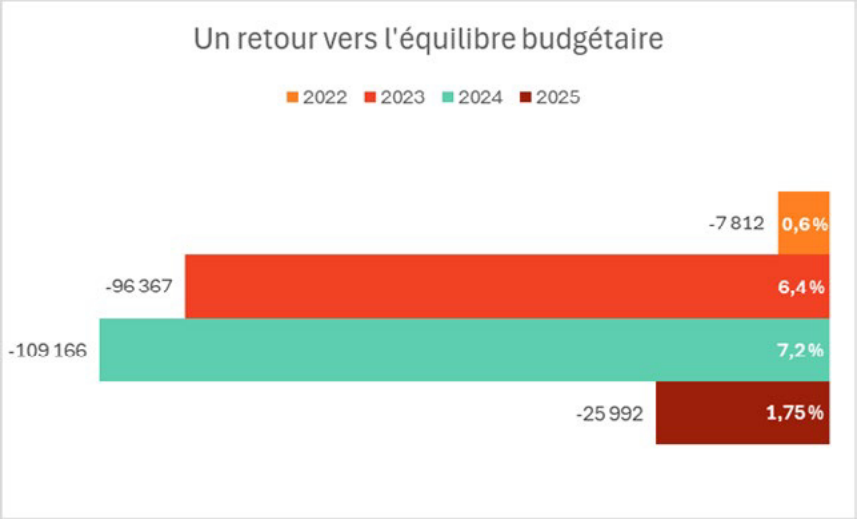
- Diversifier nos sources de revenus : chercher de nouveaux partenariats, développer des activités complémentaires (cafés-débats, ateliers, etc.).
- Réduire cette dette pour ne plus peser sur le budget global de la MJC et impacter les ressources propres de l'association.
- Trouver de nouveaux soutiens (subventions, mécénat, crowdfunding) pour compenser la baisse des aides publiques.
- Maintenir une programmation de qualité et une tarification accessible à tous, qui restent nos atouts majeurs pour fidéliser et attirer le public.

Le secteur Cinéma fait donc face à des défis importants, comme beaucoup de salles en France. Mais avec une gestion rigoureuse, des actions ciblées et l'appui de tous, nous sommes déterminés à retrouver une situation saine et à continuer à offrir une programmation culturelle riche et accessible à tous. 2026 sera une année clé pour mettre en œuvre ces solutions et assurer l'avenir de notre cinéma.

En conclusion

Bilan 2025 : Une année de progrès, mais des efforts à poursuivre

L'année 2025 marque une amélioration notable de la situation financière de la MJC. Après plusieurs années difficiles, nous observons enfin des signes encourageants de stabilisation, même si certains secteurs restent plus fragiles que d'autres.



Globalement, nous sommes sur la bonne voie pour retrouver un équilibre budgétaire, mais il reste encore du travail pour renforcer notre sécurité financière sur le long terme.

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

RAPPORT FINANCIER

Un déficit en forte baisse

En 2025, le déficit s'élève à -25 993 €, ce qui représente 1,75 % de notre budget total, contre 7 % en 2024. Cette amélioration est une bonne nouvelle ! Elle montre que nos actions et nos activités, ainsi que le soutien précieux de nos partenaires, portent leurs fruits. Cependant, ce déficit s'explique encore en grande partie par des coûts liés au personnel qui ne sont pas entièrement couverts par nos recettes et nos subventions.

Des progrès à confirmer

Nous sommes sur la bonne voie pour un rétablissement durable, mais il faut rester attentifs pour éviter que les difficultés ne s'installent dans la durée. Jusqu'à présent, nous avons parfois dû utiliser les réserves de l'association pour combler les manques. L'objectif est désormais d'éviter cette situation en poursuivant nos efforts pour :

- Mieux maîtriser nos dépenses,
- Diversifier nos sources de revenus,
- Renforcer nos partenariats.

Cela pourrait aussi signifier ajuster certaines de nos actions pour qu'elles soient plus en phase avec nos moyens financiers, tout en restant fidèles à notre mission.

Une bonne nouvelle : l'agrément de centre social

À compter du 1er janvier 2026, la MJC bénéficie de l'agrément de centre social. Cette reconnaissance est une grande avancée ! Elle nous permettra de :

- Stabiliser notre équipe (salariés et bénévoles),
- Mieux organiser nos actions d'animation sociale sur le territoire,
- Répondre encore mieux aux besoins des habitants, en ligne avec notre projet associatif, qui se dote d'un volet animation sociale renforcé.

Cet agrément est un outil supplémentaire pour proposer des activités de qualité, adaptées aux attentes de tous.

Des résultats inégaux selon les secteurs

- Le secteur Radio est un bon exemple de gestion rigoureuse : grâce à une discipline financière, il est parvenu à retrouver l'équilibre.
- Le secteur Cinéma, en revanche, reste plus fragile et nécessite une attention particulière.

Pour assurer l'avenir de toutes nos activités, il sera essentiel de :

- Poursuivre nos efforts pour améliorer la gestion des dépenses,
- Trouver de nouveaux financements,
- Mieux répartir nos ressources entre les différents secteurs.

En résumé, 2025 est une année de progrès, mais nous devons continuer à travailler ensemble pour consolider ces avancées et garantir la pérennité de la MJC et de ses projets. Grâce à l'engagement de tous – salariés, bénévoles et partenaires –, nous avons les moyens d'y parvenir !

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

RAPPORT FINANCIER

REPRISE SUR FONDS DÉDIÉS

LISTE DES FONDS DEDIES	Projet de reprise 2024	*Solde fin 2024*	fond non repris et cloturé	Reprise fin 2025	*Solde fin 2025*	*Commentaires fin 2025*
RDV Musique et Engagement/ Nouvelle Citoyenneté	5 000,00 €	*5 000,00 €*	5 000,00 €		*- €*	action terminée, montant à basculer dans le fond asso
Projet MJC Eco Citoyen	500,00 €	*3 500,00 €*		*- €*	*3 500,00 €*	maintien le montant dédié
Actions famille	1 500,00 €	*1 500,00 €*		*- €*	*1 500,00 €*	maintien le montant dédié
Journées d'équipe cohésion	500,00 €	*4 500,00 €*		*- €*	*4 500,00 €*	maintien le montant dédié
Faites de la science 20 + ateliers	1 500,00 €	*2 000,00 €*		2 000,00 €	*- €*	solder ce fond (2255 € utilisés en 2025)
Festimom 20	1 000,00 €	*2 000,00 €*		*- €*	*2 000,00 €*	maintien le montant dédié en vue des 30 ans en 2027
Fourniture activités	1 000,00 €	*2 000,00 €*	2 000,00 €		*- €*	action terminée, montant à basculer dans le fond asso
Communication sur le projet associatif	2 000,00 €	*6 500,00 €*		*- €*	*6 500,00 €*	Vêtements / goodies CSC
Soirée fin d'année de la MJC	*- €*	*3 000,00 €*		*- €*	*3 000,00 €*	journées bénévoles fin saison + repas bureau CA
Promeneur du Net		*2 000,00 €*	2 000,00 €		*- €*	action terminée, montant à basculer dans le fond asso
Intervention Émission Graine de Parents	*- €*	*3 000,00 €*		*- €*	*3 000,00 €*	maintien le montant dédié
Campagne de communication Radio Magny	500,00 €	*4 500,00 €*		*- €*	*4 500,00 €*	maintien le montant dédié
Chemins de la culture		*2 000,00 €*		*- €*	*2 000,00 €*	maintien le montant dédié
Médiation Pixel pour les jeunes 16 -25 ans	1 000,00 €	*1 000,00 €*		1 000,00 €	*- €*	reporter le montant sur le fond dédié à la médiation petite enfance, le secteur Pixel n'existant plus
Animation Médiation jeunes public	*- €*	*400,00 €*		1 000,00 €	*1 400,00 €*	reporter le montant sur le fond dédié à la médiation petite enfance, le secteur Pixel n'existant plus
Animation Cinéma intervention analyse de film	500,00 €	*500,00 €*		500,00 €	*- €*	solder ce fond (1360 € utilisés en 2025)
	15 000,00 €	*40 000,00 €*	*9 000,00 €*	*2 500,00 €*	*31 000,00 €*	NOUVEAU SOLDE DISPONIBLE A FIN DEC. 25

Ciné	1 900,00 €
Radio	9 500,00 €
MJC	32 000,00 €
solde 2024	**43 400,00 €**

	reprise en 2025	**solde fin 2025**
Ciné	500,00 €	1 400,00 €
Radio	- €	9 500,00 €
MJC	2 000,00 €	21 000,00 €
	2 500,00 €	**31 900,00 €**

retour sur fond asso	9 000,00 €
fonds dédiés soldés	2 500,00 €
réaffectation du solde inter-fonds dédiés	1 000,00 €

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

BUDGET PRÉVISIONNEL

Le budget prévisionnel a été élaboré avec les objectifs :

- d'un retour à l'équilibre budgétaire
- de maintenir les activités actuelles et déployer les actions du centre socio-culturel
- de consolider les sources de financement

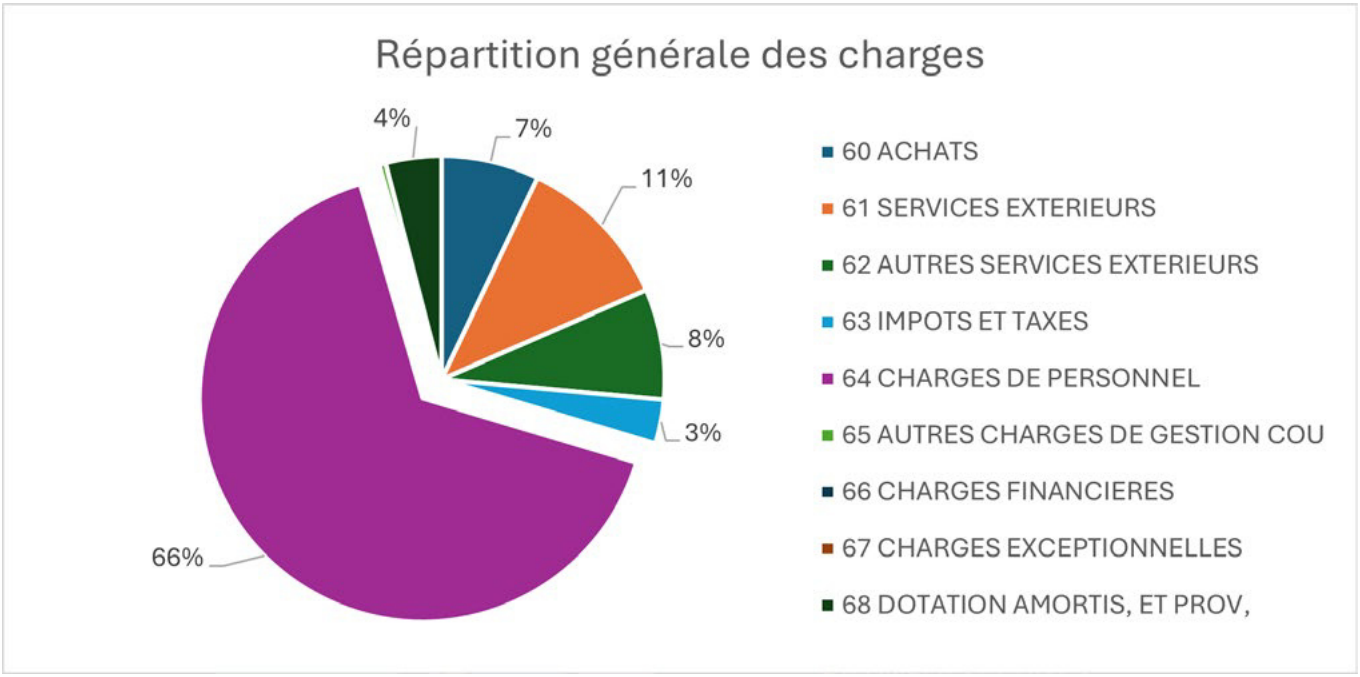
Intitulé	Budget prévisionnel 2026	Budget réalisé 2025
CHARGES		
60 ACHATS	114 050	89 002
61 SERVICES EXTERIEURS	183 700	164 523
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	129 010	98 739
63 IMPOTS ET TAXES	51 250	45 743
64 CHARGES DE PERSONNEL	1 062 050	1 031 542
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COU	7 700	9 042
66 CHARGES FINANCIERES	-	-
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	174
68 DOTATION AMORTIS, ET PROV,	65 200	46 280
69 PARTICIPAT, SAL, IMPOTS	-	-
TOTAL CHARGES	**1 612 960**	**1 485 045**
PRODUITS		
70 REMUNERATION DES SERVICES	616 760	490 112
74 SUBVENTIONS	911 950	904 377
75 AUTRES PRODUITS GEST° COURANT	19 250	17 318
76 PRODUITS FINANCIERS	-	9 747
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	30 000	7 082
78 REPRISE/AMORT, ET PROV,	35 000	30 417
79 TRANSFERT DE CHARGES	-	-
TOTAL PRODUITS	**1 612 960**	**1 459 052**
RESULTAT	-	**- 25 992**

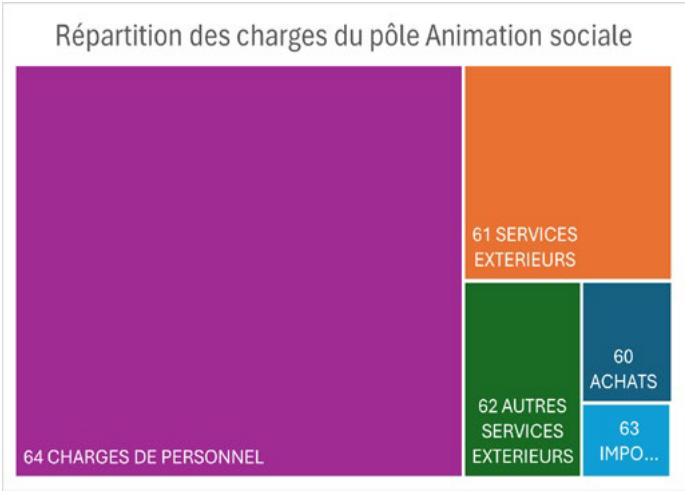
Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

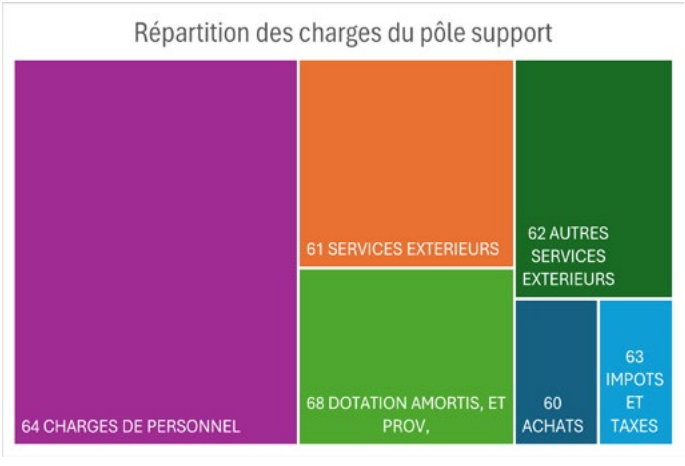
BUDGET PRÉVISIONNEL

Les charges

Notre principale dépense reste les salaires. La réorganisation du pôle de direction et la création de nouveaux postes dédiés aux missions du centre socioculturel et à l'accompagnement des bénévoles, expliquent une légère hausse : en 2026, la masse salariale coûtera environ 1,06 million d'euros (soit 66 % du budget total), contre 1,03 million en 2025 (69 % du budget de l'année dernière).

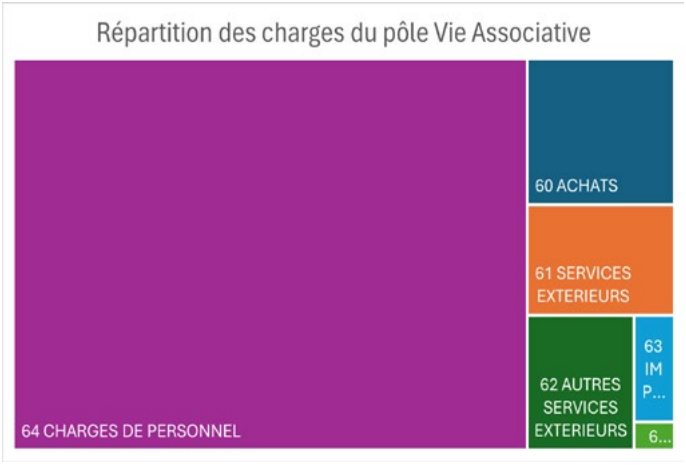


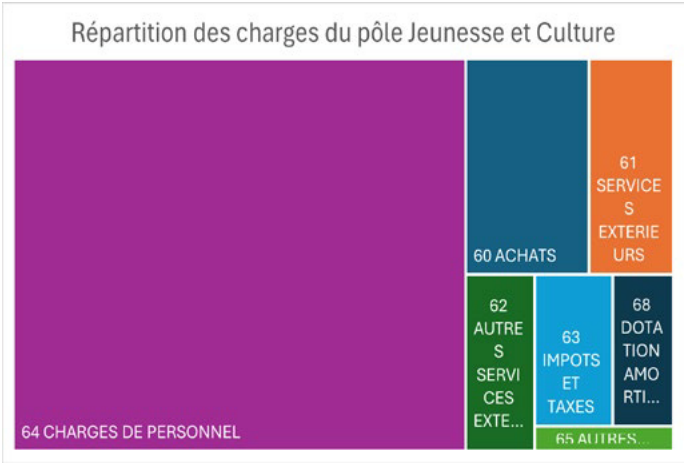


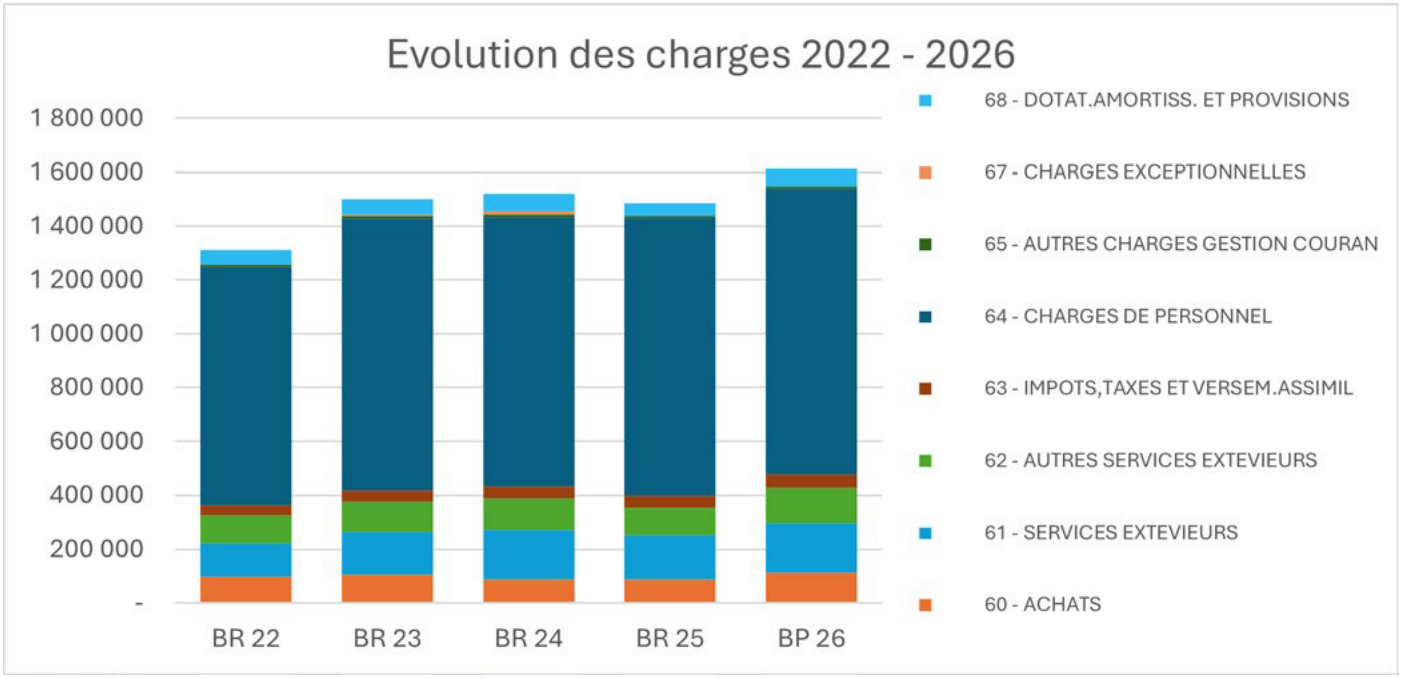


Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

BUDGET PRÉVISIONNEL







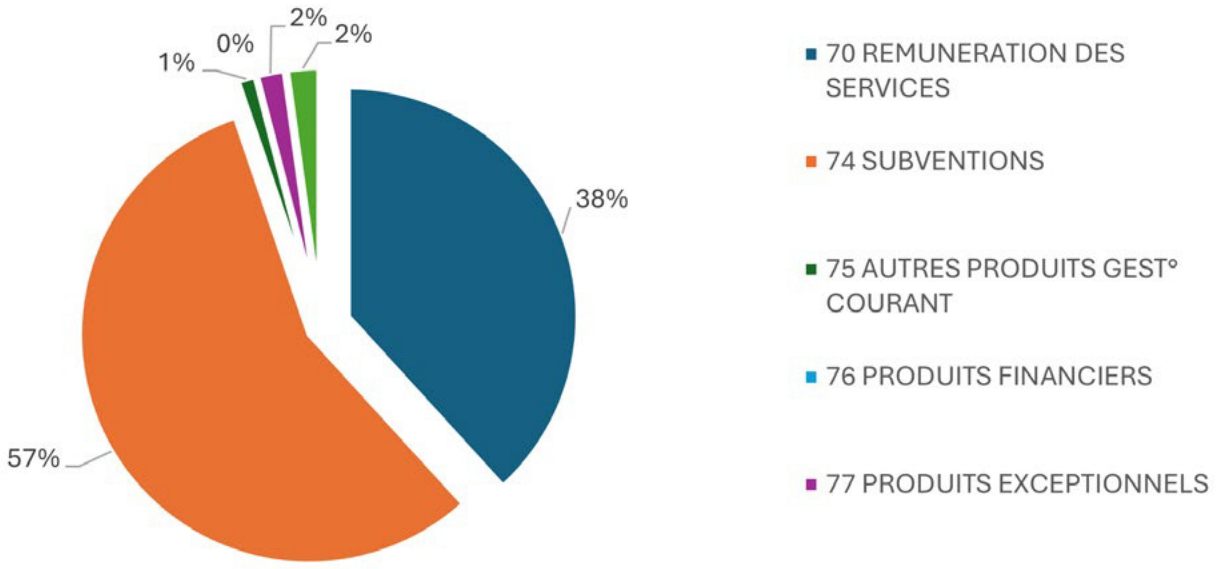
Les produits

En 2026, nous chercherons à maintenir la confiance de nos principaux financeurs, mais la situation reste incertaine. En effet, les budgets publics diminuent et les règles changent, avec des conséquences directes : par exemple la fin du Pass Culture pourrait réduire le nombre de spectateurs scolaires au cinéma.

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

BUDGET PRÉVISIONNEL

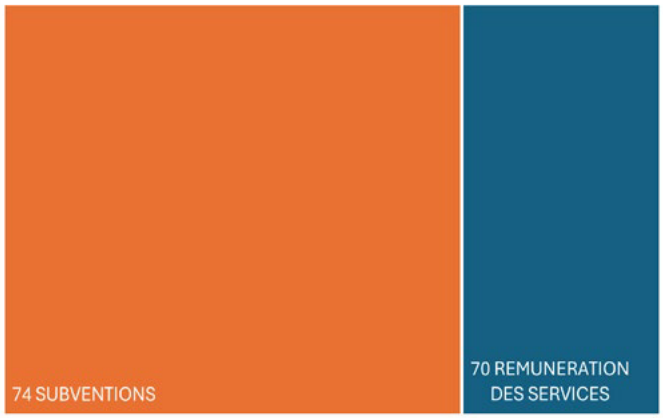
Répartition générale des produits



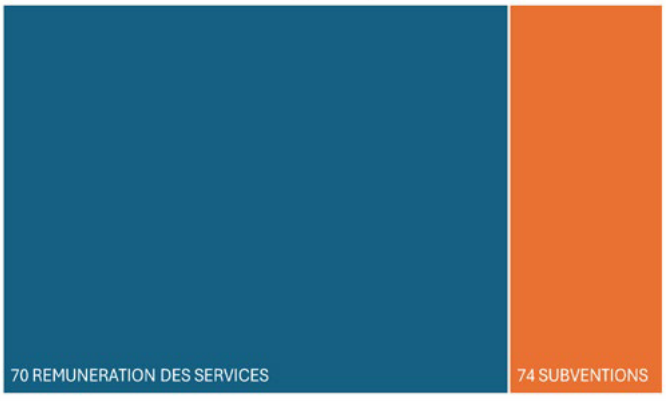
Répartition des charges du pôle support



Répartition des charges du pôle Animation sociale



Répartition des charges du pôle Vie Associative

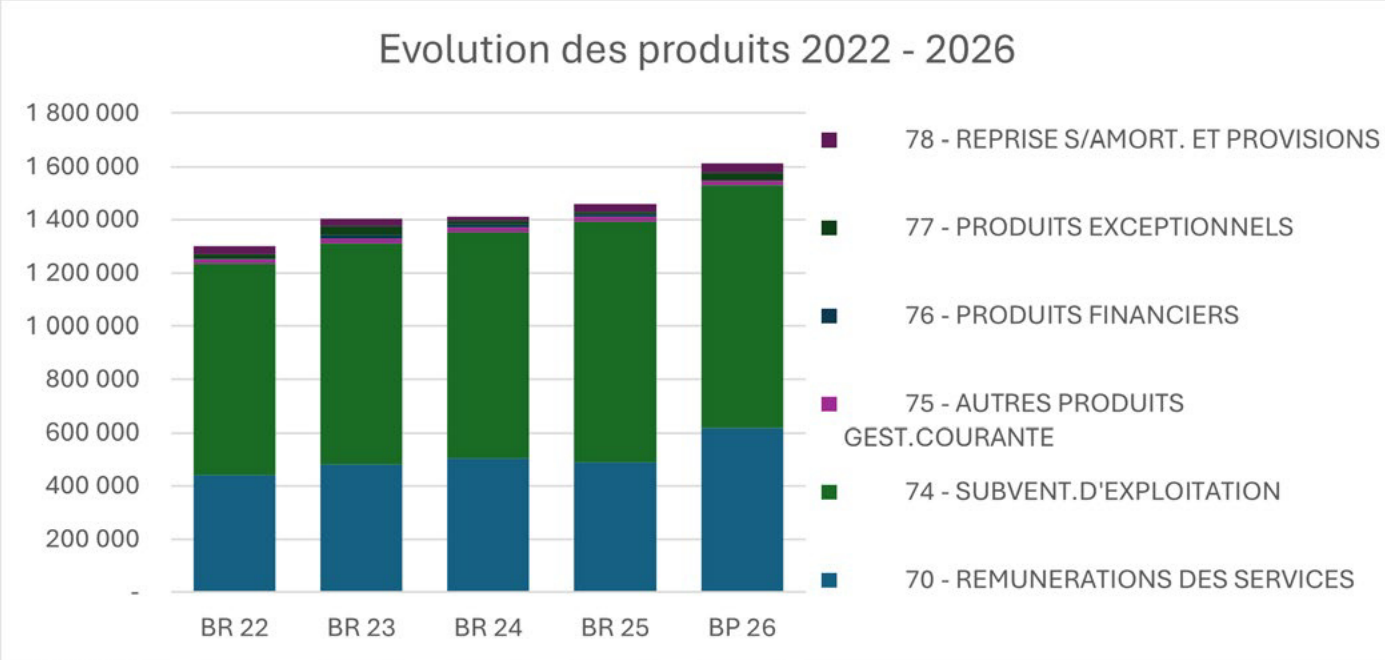


Répartition des charges du pôle Jeunesse et Culture



Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

BUDGET PRÉVISIONNEL



La principale nouveauté pour nos recettes, c'est la mise en place de services liés à notre statut de Centre Social agréé par la CAF de la Haute-Savoie. Ces prestations nous permettent de financer des projets et des actions ciblées.

En conclusion :

En 2026, notre budget devrait être équilibré, après trois exercices déficitaires, même si des doutes subsistent. Pour y parvenir, nous serons plus vigilants et améliorerons le suivi des dépenses. Il faudra aussi renforcer notre modèle économique pour contrer les aléas et éviter un déficit durable, après 3 exercices négatifs.

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

ANNEXES

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

EUREX FAIRE DE L'AUDACE VOTRE CAPITAL

MJC MPT ANNEMASSE

SIEGE SOCIAL :
3, RUE DU 8 MAI

74100 ANNEMASSE

RCS 830331450

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

EXERCICE DU 1ER JANVIER 2025 AU 31 DÉCEMBRE 2025

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

EUREX AUDIT

AUDIT EUREX
Société de
Commissaires aux
Comptes inscrite sur
la liste nationale des
Commissaires aux
Comptes rattachée à la
CRCC Dauphiné Savoie

MJC MPT ANNEMASSE

Association

SIEGE SOCIAL :
3, RUE DU 8 MAI

74100 ANNEMASSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1ER JANVIER 2025 AU 31 DÉCEMBRE 2025

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 MAI 2026

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

MJC MPT ANNEMASSE

Association
SIEGE SOCIAL : 3, RUE DU 8 MAI

74100 ANNEMASSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

À l'assemblée générale de la l'association MJC MPT ANNEMASSE.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MJC MPT ANNEMASSE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

AUDIT EUREX SARL
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes
Rattaché à la CRCC
Dauphiné-Savoie

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Faits caractéristiques de l'exercice » figurant en page 14 de l'annexe des comptes annuels, qui expose le changement de méthodes comptables relatif à l'application du règlement ANC n°2022-06 complété par le règlement ANC n°2023-03, et leurs incidences sur les comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la détermination des produits à recevoir et des produits constatés d'avance.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

AUDIT EUREX SARL
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes
Rattaché à la CRCC
Dauphiné-Savoie

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.



Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Juvigny, le 22/05/2026

P/SARL AUDIT EUREX,

Guillaume BELIN
Associé
Commissaire aux comptes

AUDIT EUREX SARL
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes
Rattaché à la CRCC
Dauphiné-Savoie

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés	9 111	9 111				
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	164 936	66 363	98 573	112 511	13 938-	12.39-
	Installations techniques, matériel et outillage	425 199	367 220	57 979	51 564	6 415	12.44
	En cours, avances et acomptes						
	Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	5 380		5 380	5 380		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	604 626	442 694	161 932	169 455	7 523-	4.44-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 928		3 928	10 335	6 408-	62.00-
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	90 962		90 962	193 706	102 744-	53.04-
	Charges constatées d'avance (2)	6 673		6 673	10 294	3 621-	35.18-
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	798 179		798 179	853 878	55 699-	6.52-
	Total III	899 742		899 742	1 068 213	168 471-	15.77-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts **(IV)**						
	Primes de remboursement des emprunts **(V)**						
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation **(VI)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 504 368	442 694	1 061 674	1 237 668	175 994-	14.22-

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

AUDIT EUREX SARL
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes
Rattaché à la CRCC
Dauphiné-Savoie

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	129 288	129 288		
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité	200 000	200 000		
	Autres				
	Report à nouveau	168 547	277 180	108 633-	39.19-
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	25 994-	108 633-	82 639	76.07
	Situation nette (sous total)	471 842	497 835	25 994-	5.22-
	Fonds propres consomptibles				
	Subventions d'investissement	4 039	6 069	2 030-	33.45-
	Provisions réglementées				
	Total I	475 881	503 904	28 024-	5.56-
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables				
	Avances conditionnées				
	Droits du concédant				
	Total II				
FONDS REPORTES ET DEDIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	31 900	43 400	11 500-	26.50-
	Total III	31 900	43 400	11 500-	26.50-
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	152 804	166 862	14 058-	8.43-
	Total IV	152 804	166 862	14 058-	8.43-
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
	Emprunts et dettes financières diverses (2)				
	Instruments financiers à terme				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	22 566	52 088	29 523-	56.68-
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	127 052	168 382	41 330-	24.55-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 601	14 112	12 511-	88.65-
	Produits constatés d'avance	249 871	288 920	39 049-	13.52-
	Total V	401 090	523 502	122 412-	23.38-
	Écarts de conversion et différences d'évaluation **(VI)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 061 674	1 237 668	175 994-	14.22-

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) Dont emprunts participatifs

AUDIT EUREX SAS
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes
Rattaché à la CRCC
Dauphiné-Savoie

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	17 258	17 155	103	0.60
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	490 112	487 745	2 368	0.49
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	907 413	847 685	59 728	7.05
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public	60		60	
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	18 917	17 674	1 243	7.03
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés	11 500	15 000	3 500-	23.33-
Autres produits	4 046		4 046	
Total I	1 449 306	1 385 258	64 047	4.62
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	352 264	388 042	35 778-	9.22-
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	45 743	44 930	813	1.81
Salaires et traitements	751 316	757 983	6 668-	0.88-
Cotisations sociales	280 227	242 836	37 390	15.40
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	41 421	38 606	2 815	7.29
Dotations aux provisions	4 859	24 918	20 059-	80.50-
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	8 596	9 690	1 094-	11.29-
Total II	1 484 426	1 507 005	22 580-	1.50-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	35 120-	121 747-	86 627	71.15

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

AUDIT EUREX SARL
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes
Rattaché à la CRCC
Dauphiné-Savoie

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation	9 747	12 262	2 515-	20.51-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total III	9 747	12 262	2 515-	20.51-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	620	1	620	NS
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total IV	620	1	620	NS
2. Résultat financier (III-IV)	9 127	12 261	3 135-	25.56-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	25 994-	109 486-	83 492	76.26
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		13 491	13 491-	100.00-
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		12 638	12 638-	100.00-
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		853	853-	100.00-
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	1 459 052	1 411 011	48 042	3.40
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 485 046	1 519 644	34 597-	2.28-
5. EXCEDENT OU DEFICIT	25 994-	108 633-	82 639	76.07

AUDIT EUREX SARL
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes
Rattaché à la CRCC
Dauphiné-Savoie

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

" Dans le cadre de la modernisation des états financiers prévue par le règlement ANC 2022-06 (homologué le 30 décembre 2023) et son complément ANC 2023-03, l'association a procédé à la mise en conformité de son système comptable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.
Ce changement de méthode implique principalement :
o Une redéfinition du résultat exceptionnel, désormais limité aux opérations directement liées à un événement majeur et inhabituel
o La suppression de la technique des transferts de charges (compte 79), remplacée par des réaffectations directes
o L'adaptation du plan comptable avec la mise en place de nouveaux comptes et sous-comptes conformément à la nomenclature actualisée.
Les impacts sur les comptes de l'exercice se traduisent par une modification de la présentation de certaines opérations, sans effet sur le résultat global de la société. "

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

AUDIT EUREX SARL
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes
Rattaché à la CRCC
Dauphiné-Savoie

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations générales complémentaires

MJC Maison pour tous est une association de loi 1901. Son objet social est de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre à tous d'accèder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire, plus humaine et plus juste sur Annemasse et son agglomération.

La MJC propose de nombreuses activités pour toutes les tranches d'âges (de la toute petite enfance aux retraités) et elle est forte dans cet aspect plurigénérationnel. Quelques actions phares de la MJC : Festinôm, Festiplus, tout Conte Fait, l'A-musée, le Ciné Actuel, les activités régulières, l'espace famille et la radio. Le périmètre d'action de la MJC ets locale : Annemasse et agglo.

La MJC propose également différentes activités ponctuelles et récurrentes à ses adhérents. Afin de réaliser ses activités, l'association emploie des salariés permanents (43 permanents affectéees à la MJC, 1 personne affectée à la radio et 2 personnes affectées au Cinéma), auxquels s'ajoutent des CDD et des prestataires aisni que des bénévoles.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	9 111		
Installations générales agencements aménagements des constructions	164 936		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	232 074		29 846
Matériel de transport	60 306		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	93 987		1 399
Emballages récupérables et divers	19 800		2 652
TOTAL	571 103		33 897
Autres titres immobilisés	5 380		
TOTAL	5 380		
TOTAL GENERAL	585 594		33 897

AUDIT EUREX SARL
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes
Rattaché à la CRCC
Dauphiné-Savoie

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			9 111	9 111
Installations générales agencements aménagements constr.			164 936	164 936
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		13 150	248 770	248 770
Matériel de transport			60 306	60 306
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 715	93 671	93 671
Emballages récupérables et divers			22 452	22 452
TOTAL		14 865	590 135	590 135
Autres titres immobilisés			5 380	5 380
TOTAL			5 380	5 380
TOTAL GENERAL		14 865	604 626	604 626

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	9 111			9 111
Installations générales agencements aménagements constr.	52 425	13 938		66 363
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	205 288	11 352	13 150	203 490
Matériel de transport	45 823	11 561		57 385
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	92 852	954	1 715	92 092
Emballages récupérables et divers	10 638	3 615		14 253
TOTAL	407 028	41 420	14 865	433 583
TOTAL GENERAL	416 139	41 420	14 865	442 694

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	13 938				
Instal.techniques matériel outillage indus.	11 352				
Matériel de transport	11 561				
Matériel de bureau informatique mobilier	954				
Emballages récupérables et divers	3 615				
TOTAL	41 420				
TOTAL GENERAL	41 420				

AUDIT EUREX SARL
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes
Rattaché à la CRCC
Dauphiné-Savoie

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	129 288				129 288
Réserves	200 000				200 000
Report à nouveau	277 180	108 633-		0-	168 547
Excédent ou déficit de l'exercice	108 633-	108 633		25 994	25 994-
Situation nette	497 835			25 994	471 842
Subventions d'investissement	6 069			2 030	4 039
TOTAL I	503 904			28 024	475 881

AUDIT EUREX SARL
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes
Rattaché à la CRCC
Dauphiné-Savoie

ANNEXE

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	9 400		500			8 900	8 900
MEDIATION PIXEL 16-25 AN	1 000				1 000-		
MEDIATION JEUNE PUBLIC	400				1 000	1 400	1 400
INTERV ANALYSE FILM	500		500				
INTERV EMISS GRAINE PAR.	3 000					3 000	3 000
COMM RADIO MAGN3	4 500					4 500	4 500
Contributions financières d'autres organismes	34 000		11 000			23 000	23 000
MUSIQUE ENGAG NLL CITOY	5 000		5 000				
PROJET MJC ECO CITOYEN	3 500					3 500	3 500
ACTIONS FAMILLE	1 500					1 500	1 500
JOURNEES EQUIPE COHESION	4 500					4 500	4 500
FAITES DE LA SCIENCE	2 000		2 000				
FESTIMOM 20	2 000					2 000	2 000
FOURNITURES ACTIVITES	2 000		2 000				
COMM / PROJET ASSOCIATIF	6 500					6 500	6 500
SOIREE FIN ANNEE MJC	3 000					3 000	3 000
SOLDE CHEMINS CULTURE	4 000		2 000			2 000	2 000
TOTAL	43 400		11 500			31 900	31 900

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

AUDIT EUREX SARL
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes
Rattaché à la CRCC
Dauphiné-Savoie

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	166 862		166 862		
Autres provisions pour risques et charges		152 804	0		152 804
TOTAL	166 862	152 804	166 862		152 804
TOTAL GENERAL	166 862	152 804	166 862		152 804
Dont dotations et reprises d'exploitation		4 859	18 917		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	3 928	3 928	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 010	16 010	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 965	8 965	
Divers état et autres collectivités publiques	62 948	62 948	
Débiteurs divers	2 126	2 126	
Charges constatées d'avance	6 673	6 673	
TOTAL	100 649	100 649	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	22 566	22 566		
Personnel et comptes rattachés	50 254	50 254		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	61 422	61 422		
Autres impôts taxes et assimilés	15 376	15 376		
Autres dettes	1 601	1 601		
Produits constatés d'avance	249 871	249 871		
TOTAL	401 090	401 090		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

AUDIT EUREX SARL
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes
Rattaché à la CRCC
Dauphiné-Savoie

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	N/A
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 5 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 6 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	62 948
Total	62 948

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 735
Dettes fiscales et sociales	78 181
Total	89 916

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 673
Total	6 673
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	249 871
Total	249 871

AUDIT EUREX SARL
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes
Rattaché à la CRCC
Dauphiné-Savoie

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
SUBVENTION MJC	701 931
SUBVENTION CINEMA	115 929
SUBVENTION RADIO	89 553
Total	907 413

Plusieurs conventions pluriannuelles ont été signées et sont en cours durant l'exercice 2025 :

-Convention pluriannuelle d'objectifs pour le financement de l'activité Ciné Actuel avec l'Agglomération d'Annemasse : une nouvelle convention est signée en 2024 pour exercices 2024 à 2026.

-Convention de partenariat avec la ville d'Annemasse signée pour les exercices 2025 à 2027. Les montants versés chaque année sont décidés par délibération du conseil municipal, il n'est donc pas possible de comptabiliser les subventions à recevoir au titre des exercices postérieurs à 2025.

-Convention d'objectifs avec la CAF pour le financement du Club jeune signée pour les exercices 2024 à 2025.

2 conventions avec la CAF ont été signées le 13/02/2025 et s'étale du 01/01/2025 au 31/12/2029 pour le périscolaire et l'extra-scolaire. Une subvention a également a été signée avec la CAF pour les exercices 2025/2026 (PS Jeunes MJC).

Pour les conventions pluriannuelles avec la CAF, il n'a pas été possible de comptabiliser de subventions à recevoir au titre des exercices postérieurs à 2025 car les montants sont fixés chaque année en fonction des chiffres réels de chaque l'exercice.

AUDIT EUREX SARL
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes
Rattaché à la CRCC
Dauphiné-Savoie

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Répartition par secteur géographique	Montant
SUBVENTION DE L ETAT	83 687
SUBVENTION REGION	13 500
SUBVENTION ASP	3 500
SUBVENTION DEPARTEMENT	51 373
SUBVENTION CAF REAAP	6 930
SUBVENTION MAIRIE	669 000
SUBVENTION AGGLOMERATION	59 000
SUBVENTION DE LA CNC	16 993
SUBVENTION INVESTISSEMENT	3 430
Total	907 413

Rémunération des dirigeants

Les membres du bureau de la MJC Annemasse ne sont pas rémunérés.

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	2
Employés	21
Total	23

Valorisation des contributions volontaires

Notre association comptabilise les contributions volontaires en nature en pied de compte de résultat.
- La valorisation des heures de bénévolats est estimée à 5784 heures * 11.88 € * 1.45
Soit 99 635 euros.
heures = nombre d'heures de bénévolats réalisées en 2025
11.88€ = Smic horaire 2025
1.45 = Taux moyen de charges partonales

Le recensement des heures effectuées par les bénévoles a été calculé selon le nombre de bénévoles
par activités réalisées en 2025 soit 4115 h pour la MJC, 614 h pour le cinéma et 1055 h pour la Radio.

- Les autres contributions volontaires sont valorisées directement par la mairie d'Annemasse en
fonction de ses propres critères de prix. Les locaux mises à disposition se situent Rue du 18 Aout
1944 à Annemasse et Rue du 8 mai 1945 à annemasse. Ce sont les données 2024, les données 2025 n'étant pas disponibles en date d'établissement des comptes.
Dépenses intégralement prises en charge par la ville : 581 505.33 €
MJC CENTRE: 465 745.23 € réparties comme suit :
- Mise à disposition du personnel d'entretien : 41 207.22 €
- Loyer du bâtiment : 366 478.24 €
- Fluides et entretien des bâtiments : 58059.77 €
MJC ROMAGNY: 115 760.10 € réparties comme suit :

AUDIT EUREX SARL
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes
Rattaché à la CRCC
Dauphiné-Savoie
SARL FIDURALP

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Mise à disposition du personnel d'entretien : 9 873.50 €
- Loyer du bâtiment : 74 984.83 €
- Fluides et entretien des bâtiments : 30 901.77 €

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7524.40 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.
Les hypoyhèses retenues sont les suivantes :
- Taux d'actualisation : 3.60%
- Revalorisation des salaires : 1%
- Charges sociales patronales : 35% pour cadres et non cadres
- Contribution employeur : 50%
- Droits conventionnels selon la convention collective "animation"
- Turnover : faible
- Table de mortalité : INSEE 2024
- Départs à la retraite : Volontaire à 100%
- Age de départ à la retraite : entre 60 et 67 ans

Une reprise a été comptabilisée au titre de cet exercice pour un montant de 14 057 euros.
La provision s'élève ainsi à 152 804 euros à la clôture de l'exercice 2025.

AUDIT EUREX SARL
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes
Rattaché à la CRCC
Dauphiné-Savoie

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

EUREX FAIRE DE L'AUDACE VOTRE CAPITAL

MJC MPT ANNEMASSE

SIEGE SOCIAL :
3, RUE DU 8 MAI

74100 ANNEMASSE

RCS 830331450

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

EXERCICE DU 1ER JANVIER 2025 AU 31 DÉCEMBRE 2025

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

EUREX AUDIT

AUDIT EUREX
Société de
Commissaires aux
Comptes inscrite sur
la liste nationale des
Commissaires aux
Comptes rattachée à la
CRCC Dauphiné Savoie

MJC MPT ANNEMASSE

Association

SIEGE SOCIAL :
3, RUE DU 8 MAI

74100 ANNEMASSE

RAPPORT SPECIAL

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE DU 1ER JANVIER 2025 AU 31 DÉCEMBRE 2025

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 MAI 2026

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

MJC MPT ANNEMASSE

Association
SIEGE SOCIAL : 3, RUE DU 8 MAI
74100 ANNEMASSE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

AUDIT EUREX SARL
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes
Rattaché à la CRCC
Dauphiné-Savoie

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

PREMIERE CONVENTION

Entité cocontractante :

Ville d'Annemasse, membre de droit du Conseil d'Administration.

Personne concernée :

Madame Louiza LOUNIS, représentante de la Ville d'Annemasse.

Nature et objet :

Attribution par la ville d'Annemasse d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2025 selon la convention de partenariat en vigueur avec la MJC MPT Annemasse.

Modalités :

Un montant de 669'000 euros figure en produits dans les comptes de la MJC MPT Annemasse sur l'exercice écoulé au titre de cette convention.

AUDIT EUREX SARL
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes
Rattaché à la CRCC
Dauphiné-Savoie

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 20/10/2026
ID : 074-200011773-20261015-CC_2026_0129-DE

DEUXIEME CONVENTION

Entité cocontractante :

Conseil Départemental de la Haute-Savoie, membre de droit du Conseil d'Administration.

Personne concernée :

Madame Estelle BOUCHET, représentante du Conseil Départemental.

Nature et objet :

Attribution par le Département de la Haute-Savoie de subventions de fonctionnement au titre de l'année 2025 pour les différentes activités de la MJC MPT Annemasse.

Modalités :

Un montant de 44'900 euros figure en produits dans les comptes de la MJC MPT Annemasse sur l'exercice écoulé au titre de cette convention.

Juvigny, le 22/05/2026

P/SARL AUDIT EUREX,

Guillaume BELIN
Associé
Commissaire aux comptes

AUDIT EUREX SARL
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale
des Commissaires aux Comptes
Rattaché à la CRCC
Dauphiné-Savoie